



SM le Roi félicite le président français à l'occasion de la fête nationale de son pays

Sa Majesté le Roi Mohammed VI a adressé un message de félicitations au président de la République française, Emmanuel Macron, à l'occasion de la fête nationale de son pays.

Dans ce message, le Souverain exprime Ses sincères félicitations à M. Macron et Ses vœux de prospérité et de bien-être pour le peuple français.

www.libe.ma

Libération

Directeur de Publication et de la Rédaction : **Mohamed Benarbia**

Prix: 4 DH N°: 9970

Samedi/Dimanche 15-16 Juillet 2023

Réforme des établissements pénitentiaires

Le projet de loi 10-23 en question



Page 3



L'Accord de pêche Maroc-UE demeure en vigueur et se déploiera pour approfondir le partenariat bilatéral

Page 2

Éliminatoires du Mondial 2026 Jouable pour le Onze national



*Ravir Dame Coupe pour finir en beauté une saison éprouvante
Le Raja avide de renouer avec le succès
La RSB désireuse de défendre son titre*

Pages 23-24



L'accord de pêche Maroc-UE demeure en vigueur et se déploiera pour approfondir le partenariat bilatéral

Le Maroc et l'Union européenne (UE) ont convenu de poursuivre leur coopération comme le prévoit l'Accord de Partenariat dans le domaine de la pêche durable, qui "demeure en vigueur", de manière à approfondir leur partenariat bilatéral.

"Le Maroc et l'Union européenne ont convenu de poursuivre leur coopération comme le prévoit l'Accord de Partenariat dans le domaine de la pêche durable, qui demeure en vigueur, de manière à approfondir le partenariat bilatéral sur des volets essentiels, tels que les campagnes scientifiques, la coopération technique, la lutte contre la pêche illégale, l'intégration économique des opérateurs, les dispositifs de sécurité en mer et d'amélioration des conditions de travail et de protection des marins", in-

dique un communiqué conjoint publié à l'issue de la 5ème session de la Commission Mixte chargée du suivi de l'Accord, tenue jeudi à Bruxelles.

Tenue conformément à l'Accord de partenariat dans le domaine de la pêche durable entre le Maroc et l'Union européenne, cette réunion a permis de faire une évaluation globale des quatre années de mise en œuvre du Protocole de pêche du 18 juillet 2019, et qui arrive à son terme le 17 juillet courant, conformément à son Article 16, souligne la même source.

A cette occasion, le Maroc et l'UE se sont félicités de leur coopération exemplaire qui a permis, en toutes circonstances, des opérations des navires artisanaux et industriels, une gouvernance transparente et rigoureuse du Protocole,

ainsi qu'un suivi scientifique continu de l'état de la ressource halieutique.

Les parties ont notamment salué la mise en œuvre satisfaisante de l'Accord de pêche et de son Protocole dans ses différentes dimensions, notamment l'excellent état d'avancement des projets pour le développement du secteur de la pêche au Maroc, soulignant l'impact socio-économique positif sur le secteur, sur la pêche artisanale, l'aquaculture durable au profit des jeunes entrepreneurs et des coopératives de pêcheurs, ainsi qu'en termes de création d'emplois, de formation et d'insertion des femmes et des jeunes notamment dans la vie active.

Ces projets, ajoute le communiqué conjoint, pourront se poursuivre au-delà de l'expiration du Protocole, comme prévu par celui-ci.

Ressource halieutique : La durabilité, un objectif commun du Maroc et de l'UE

Le Maroc et l'Union européenne (UE) ont annoncé, jeudi à Bruxelles, qu'elles vont poursuivre la coopération scientifique dans "l'objectif commun de la durabilité" de la ressource halieutique dans la région.

"Le Maroc et l'UE ont pris note des recommandations contenues dans le rapport établi par le comité scientifique conjoint, qui s'est réuni en juin dernier. A cet égard, elles vont poursuivre la coopération scientifique dans l'objectif commun de la durabilité de la ressource dans la région", indique un communiqué conjoint.

Cette réunion a permis de faire une évaluation globale des quatre années de mise en œuvre du Protocole de pêche du 18 juillet 2019, et qui arrive à son terme le 17 juillet courant, conformément à son Article 16, souligne la même source.

Les parties ont notamment salué la mise en œuvre satisfaisante de l'Ac-

cord de pêche et de son Protocole dans ses différentes dimensions, notamment l'excellent état d'avancement des projets pour le développement du secteur de la pêche au Maroc, précise le communiqué conjoint, notant que ces projets pourront se poursuivre au-delà de l'expiration du Protocole, comme prévu par celui-ci.

Mercredi, le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita a indiqué, lors d'un point de presse à l'issue des travaux de la 3ème Réunion ministérielle du Processus des Etats africains atlantiques, que le gouvernement intègre dans sa réflexion et dans son évaluation au sujet de l'Accord de pêche le paramètre lié aux données scientifiques, l'objectif étant de préserver cette ressource naturelle importante et pour le Maroc et pour les Marocains, et d'assurer sa durabilité.

Mohamed Cheikh Biadillah : La continuité du partenariat Maroc-UE consacre la légitimité de l'exploitation par le Royaume de ses côtes du nord au sud

La continuité du partenariat entre le Maroc et l'Union Européenne dans le domaine de la pêche consacre la légitimité de l'exploitation par le Royaume de ses côtes du nord au sud, a affirmé, vendredi, l'ancien président du Groupe d'amitié parlementaire Maroc-UE, Mohamed Cheikh Biadillah.

Dans une déclaration à la MAP, l'ancien président de la Chambre des conseillers a mis l'accent sur la nécessité de prendre en compte les intérêts suprêmes du Royaume et de négocier au sujet de ceux-ci en position de force, afin de consolider ce partenariat dans un esprit gagnant-gagnant.

Ce partenariat revêt une importance capitale aussi bien pour

le Maroc que pour l'UE, compte tenu de son rôle important dans le renforcement des relations de coopération entre les deux parties, notamment sur le plan économique, a poursuivi l'ancien ministre.

Dans un communiqué conjoint, publié à l'issue de la 5ème session de la Commission Mixte chargée du suivi de l'Accord de Partenariat dans le domaine de la pêche durable, tenue jeudi à Bruxelles, l'UE a réitéré "la plus haute importance" qu'elle accorde à son partenariat avec le Royaume du Maroc en matière de pêche, et "l'intérêt essentiel" qu'elle attache à sa poursuite "dans un esprit de confiance, de solidarité et d'intérêt mutuel".

Réforme des établissements pénitentiaires

Le projet de loi 10-23 en question

La journée d'étude organisée jeudi dernier à Rabat par l'OMDH, en partenariat avec la Fondation Friedrich Ebert, sur « La réforme des établissements pénitentiaires à la lumière du projet de loi 10.23 », a tenu toutes ses promesses tant par la qualité des interventions que par la diversité des points de vue des participants représentant aussi bien des institutions nationales (ministère de la Justice, Ministère public, Délégation générale à l'administration pénitentiaire et à la réinsertion-DGAPR) que des composantes de la société civile (Observatoire marocain des prisons-OMP, Association marocaine de la médecine légale).

Dans son allocution d'ouverture, le président de l'OMDH, Hassan Idrissi, a souligné que le but de cette rencontre est d'approfondir le débat sociétal sur le projet de loi n°10.23 relatif à l'organisation et au fonctionnement des établissements pénitentiaires, d'autant plus que ce projet de loi a entamé depuis des mois le circuit législatif, tout en rappelant que l'OMDH a déjà décliné sa vision, dans ses mémorandums et communiqués, quant à la réforme globale de l'arsenal juridique en vue d'améliorer les conditions des détenus dans les établissements pénitentiaires.

Pour sa part, l'avocat et membre du bureau exécutif de l'OMDH, Naoufal Bouamri, a mis l'accent sur la nécessité de prendre en considération le lien objectif entre cette réforme des institutions pénitentiaires et la réforme pénale dans son ensemble (Code pénal et Code de procédure pénale). « Toute réforme qui ne prend pas en compte ce lien objectif ne peut répondre aux différentes problématiques dont souffrent les établissements pénitentiaires », a-t-il souligné.

De son côté, Naila Hdidou, directrice de la législation au ministère de la Justice, a mis la lumière sur les nouvelles dispositions de ce texte législatif qui sont, d'après elle, en harmonie avec les instru-



Ph: Said

ments et les normes internationaux relatifs aux droits de l'Homme, aux droits des détenus et dont la finalité est d'améliorer les conditions de la population carcérale et d'assurer sa réinsertion sociale.

Le directeur du greffe judiciaire à la DGAPR, Hassan Hmina, a mis l'accent dans son intervention sur le cadre référentiel dudit projet, notamment les discours de S.M le Roi Mohammed VI, tels que celui de l'ouverture de l'année judiciaire (le 29 janvier 2003), ainsi que la Constitution de 2011, qui a constitué « une révolution dans le domaine juridique », puisqu'elle insiste, à titre d'exemple, sur la primauté des pactes et conventions internationaux sur la législation nationale.

Hassan Hmina a également mis en exergue l'évolution positive qu'a connue la législation régissant les établissements pénitentiaires et la DGAPR, tout en considérant que les mutations accélérées dans la société marocaine exigent une révision en profondeur de la législation pénale

en général et celle carcérale en particulier.

« La mère de tous les combats reste maintenant la surpopulation carcérale », a souligné ce cadre de la DGAPR, indiquant que le nombre des détenus dépasse actuellement 99.000 personnes.

L'intervention du représentant du Ministère public, Hicham Chatoui, est sur la même longueur d'onde en affirmant que la surpopulation carcérale constitue l'une des problématiques que rencontre la politique pénale dans notre pays, soulignant que le nouveau projet de loi pourrait humaniser les conditions de détention.

Pour sa part, Souad Rghioui, membre du bureau exécutif de l'OMDH, a fait une lecture critique de ce projet de loi en en dévoilant quelques lacunes.

Selon elle, ce texte ne comporte pas un préambule. « Un préambule est important dans un texte législatif, car il a pour but d'explicitier les objectifs et les tenants et aboutissants du

législateur pour l'adoption d'une nouvelle loi », a-t-elle précisé.

Une autre lacune évoquée par Souad Rghioui est celle relative à l'inflation de renvois aux textes réglementaires dans ce projet de loi, ce qui retarde sa mise en application, rappelant en ce sens que des textes législatifs sont restés lettre morte faute d'adoption de textes réglementaires. « Cette inflation vide le texte de sa substance », a-t-il souligné.

Représentant l'Association marocaine de la médecine légale, Hicham Benaich, a, quant à lui, critiqué certaines dispositions dudit projet de loi relatif à l'organisation et au fonctionnement des établissements pénitentiaires, notamment dans le volet concernant la santé de la population carcérale.

A titre d'exemple, l'intervenant a considéré que l'article 105 de ce projet est inconstitutionnel, car il stipule que les détenus malades bénéficient des médicaments nécessaires « le cas échéant et selon les moyens disponibles

». Or, l'administration à la responsabilité de garantir les soins et les médicaments nécessaires aux détenus.

Par ailleurs, au nom de l'OMP, Abdellah Mesdad, a rappelé que la réforme du système juridique nécessite la reconnaissance des droits de l'Homme universellement reconnus, mettant en avant que le détenu « est privé seulement de sa liberté et qu'il a le droit de jouir de tous les droits civils, politiques, économiques, sociaux et culturels ». En ce sens, il a lancé un appel à tous les acteurs opérant dans le domaine des droits humains afin de plaider pour que les détenus prennent part aux élections.

Ce membre du bureau exécutif de l'OMP a critiqué le fait d'utiliser des termes flous, recommandant d'ajouter une disposition qui permettrait aux détenus d'être placés dans un établissement correspondant au genre auquel ils s'identifient plutôt qu'en fonction de leur sexe biologique.

Mourad Tabet

Le CSEFRS approuve son projet de stratégie 2023-2027



Le Conseil Supérieur de l'Éducation, de la Formation et de la Recherche Scientifique (CSEFRS) a approuvé, mercredi à Rabat, son projet de stratégie pour la période 2023-2027, lors de la deuxième session du deuxième mandat, présidée par Habib El Malki, président du Conseil.

Approuvé à l'unanimité par l'Assemblée générale du

CSEFRS, ce projet définit les principaux objectifs du mandat actuel, permettant ainsi au Conseil d'accomplir ses missions afin d'accompagner les réformes qui concernent le système d'éducation, de formation et de la recherche scientifique dans le Royaume, en consacrant la centralité de l'apprenant et en le plaçant au cœur des différents projets visant à

instaurer la nouvelle école, a indiqué un communiqué du CSEFRS.

Au cours de cette session, une présentation détaillée a été faite sur ce projet, qui a été élaboré sur la base de méthodes scientifiques rigoureuses, avec l'ouverture d'un large débat interne avec tous les membres et cadres du CSEFRS, en application de l'approche participative

qui constitue l'un des fondements de l'action du Conseil.

La même source indique que cette session a été marquée par la signature de quatre accords, conformément aux Hautes Orientations de SM le Roi Mohammed VI, qui n'a eu de cesse de souligner la nécessité de coordination entre le Conseil et les secteurs gouvernementaux et les institutions concernées.

Il s'agit d'une convention-cadre de partenariat multipartite entre le CSEFRS et le ministère des Habous et des Affaires islamiques, le ministère de l'Éducation nationale, du Préscolaire et des Sports, le ministère de l'Inclusion économique, de la Petite entreprise, de l'Emploi et des Compétences, le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de l'Innovation ainsi que le ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication ; une convention-cadre de partenariat avec le ministère de l'Intérieur, à travers l'Initiative Nationale pour le Développement Humain (INDH) ; ainsi que deux conventions-cadres de coopération avec l'Agence

nationale de lutte contre l'analphabétisme et la Fondation marocaine pour la promotion de l'enseignement préscolaire.

Dans ce contexte, le président du CSEFRS, Habib El Malki, a affirmé, dans une allocution de circonstance, que ces conventions formeront un cadre de partenariat, notamment au niveau de la facilitation des échanges de données et d'expériences, ainsi que de la coopération dans l'évaluation du système éducatif et la mesure de l'impact des avis émis par le Conseil, exprimant l'ambition que ces accords servent de base institutionnelle pour renforcer la coordination et l'organisation de concertations périodiques, d'une manière qui permette d'appuyer les fonctions et prérogatives confiées à chaque partie.

Par la même occasion, une présentation détaillée a été également faite sur le projet de rapport élaboré par l'Instance nationale d'évaluation sur "la violence en milieu scolaire" dans sa version initiale, a fait savoir la même source, notant que ce projet sera publiée après l'incorporation des amendements et observations.

Plus de 300.000 candidats ont décroché leur baccalauréat au titre de l'année 2023

Le ministère de l'Éducation nationale, du Préscolaire et des Sports a annoncé jeudi que le nombre de candidats scolarisés de l'enseignement public et privé, qui ont passé avec succès les épreuves des sessions ordinaires et de rattrapage, a atteint 304.068 au titre de l'année 2023.

Le taux de réussite dans les sessions ordinaires et de rattrapage a atteint 73,99%, contre 78,84% en 2022, a indiqué le ministère dans un communiqué, notant un recul de 4,85%.

Un total de 58.780 candidats scolarisés ont réussi les épreuves de la session de rattrapage, a précisé le ministère, avec un taux de présence de 94,34% lors de cette session.

Selon la même source, le nombre de candidats libres ayant réussi les épreuves de cette session a atteint 13.025 avec un taux de présence de 62,17%. Ainsi, le nombre de candidats libres ayant réussi les deux sessions a atteint 34.364 avec

un taux de réussite de 43,02%, contre 46,99% en 2022, soit un recul de 3,97%.

S'agissant des filières scientifiques et techniques, le ministère a noté une réussite de 68,89% chez les candidats scolarisés ayant passé les sessions ordinaires et de rattrapage.

Un taux de réussite de 83,86% a, en outre, été enregistré chez les filières des lettres et de l'enseignement originel et un taux de 82,14% a été noté chez les filières internationales du baccalauréat marocain. Enfin, le baccalauréat professionnel a enregistré un taux de réussite de 68,71%.

Le ministère a salué, à cette occasion, l'implication exemplaire des responsables de l'éducation et de la formation dans la mise en œuvre des mesures visant à renforcer la crédibilité du baccalauréat marocain et à garantir l'égalité des chances. Le ministère a exprimé sa grande appréciation pour les efforts des familles, des autorités locales



et de sécurité, et de toutes les personnes ayant veillé à ce que les épreuves se déroulent dans les meilleures conditions,

sans oublier les efforts des médias qui ont accompagné les différentes étapes de ces épreuves.

En marge de la 43^{ème} Session ordinaire du Conseil exécutif de l'Union africaine

Nasser Bourita tient des entretiens bilatéraux avec ses homologues éthiopien et malawite

Le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita, a tenu, jeudi à Nairobi, des entretiens bilatéraux avec ses homologues éthiopien et malawite.

M. Bourita, qui conduit une importante délégation prenant part à la 43^{ème} Session ordinaire du Conseil exécutif de l'Union africaine (UA), s'est entretenu avec le vice-Premier ministre et ministre éthiopien des Affaires étrangères, Demeke Mekonnen Hassen, des moyens de développer les relations bilatérales dans différents domaines.

Le ministre marocain a eu également une entrevue avec la ministre malawite des Affaires étrangères, Nancy Tembo, durant laquelle les deux responsables ont passé en revue les liens de coopération bilatérale et examiné les perspectives de renforcement de ces relations.

Les entretiens, qui ont eu lieu en présence notamment de l'am-

bassadeur directeur général de l'Agence marocaine de coopération internationale (AMCI), Mohamed Methqal, et de l'ambassadeur du Maroc à Nairobi, Abderrazzak Laassel, ont eu lieu en marge de la 43^{ème} Session du Conseil exécutif de l'UA qui s'est tenue à Nairobi du 13 au 14 juillet.

Cette session est consacrée notamment à l'examen du rapport de la 46^{ème} Session ordinaire du Comité des représentants permanents (CORP), ainsi que du rapport du Secrétariat de la zone de Libre-échange continental Africain (ZLECAF) sur la mise en œuvre de la zone et du thème de l'année 2023 (Année de la ZLECAF : accélération de la mise en œuvre de la zone de libre-échange continentale africaine).

La réunion examine également les rapports des Comités du Conseil exécutif et des comités ad hoc, la stratégie et le cadre d'orientation des partenariats de l'UA, ainsi que les questions relatives à



l'environnement, au changement climatique et à l'économie bleue, avec un accent particulier sur les défis et les perspectives pour l'in-

tégration en Afrique.

La 43^{ème} Session est aussi l'occasion d'examiner la question de la réforme institutionnelle de

l'UA, ainsi que la note conceptuelle et la feuille de route du thème de l'année 2024 de l'UA sur l'éducation.

La menace sécuritaire du "polisario" sous la loupe d'un think tank serbe

Le Centre pour les relations internationales et le développement durable (CIRSD), un think tank serbe de référence, s'est penché sur la menace sécuritaire que représente le "polisario" et sur sa connivence avec le régime algérien pour déstabiliser la région du Sahel.

Pour mettre la lumière sur cette menace, le centre de réflexion, présidé par l'ancien ministre des Affaires étrangères serbe, Vuk Jeremić, a publié une analyse dans le dernier numéro de sa revue trimestrielle "Horizons".

Dans cet article intitulé "La menace sécuritaire du 'polisario'", le directeur du Centre marocain des études stratégiques, Mohamed Benhamou, revient sur les défis sécuritaires de l'Afrique, un continent qui "reste fragilisé par la persistance de diverses crises et conflits intra-étatiques".

"Les ingérences interrégionales, amplifiées par la mondialisation, favorisent la prolifération de nouvelles menaces qui alimentent davantage la violence et entraînent la région dans un cercle vicieux", écrit-il dans cet article, publié dans un ouvrage de la Coalition pour l'autonomie du Sahara (AUSACO), intitulé "Repenser le conflit du Sahara : Histoire contemporaine et perspectives".

De l'avis de M. Benhamou, deux particularités majeures marquent le nouveau paysage sécuritaire africain: d'un côté, il y a la forte participation d'acteurs non étatiques qui profitent de la faillite de certains États et de la porosité des frontières pour

agir librement et en toute impunité, et de l'autre, il y a la prolifération de mouvements séparatistes exploités par d'autres puissances pour mener des guerres par procuration à des fins hégémoniques.

Dans ce contexte, le paysage sécuritaire du Sahel reste particulièrement préoccupant, a affirmé l'expert, faisant remarquer que cette région, un espace vital entre la Méditerranée et l'Afrique subsaharienne, est une voie privilégiée pour le passage des trafics illicites entre l'Afrique et l'Europe et "une zone grise difficilement contrôlable, compte tenu des conflits endémiques".

L'article revient en détail sur la "vraie valeur ajoutée" du Maroc dans la lutte contre les trafics illicites dans le Sahel, ainsi que sur son rôle dans la stabilisation de la région.

"Conscient de cette situation sécuritaire menaçante, le Maroc contribue de manière significative aux efforts visant à préserver la paix et la stabilité dans la région", a relevé M. Benhamou, détaillant la stratégie africaine du Royaume, laquelle repose sur une évaluation des vulnérabilités de l'Afrique et des atouts du Maroc avec pour fil conducteur "la nécessité de faire face aux risques de terrorisme et de criminalité transnationale organisée ainsi que de développer de nouvelles approches pour résoudre la question des migrations".

Cependant, a poursuivi l'expert, les efforts du Royaume se heurtent au diffé-

rend artificiel autour du Sahara marocain.

Animé par des ambitions hégémoniques et faisant de l'affaiblissement du Maroc l'objectif central de sa stratégie, le régime algérien exploite le conflit par un soutien financier, militaire et diplomatique sans précédent au "polisario", a-t-il relevé.

"L'échec fulgurant de la thèse séparatiste de ce mouvement armé, les diktats de ses dirigeants et les conditions de vie précaires dans les camps de Tindouf poussent ses membres à la criminalité", a relevé M. Benhamou, ajoutant qu'en plus de leur implication dans les trafics illicites, favorisés par la porosité des frontières et l'anarchie dans les camps, "ses membres deviennent des proies faciles pour les groupes extrémistes".

En d'autres termes, le "polisario" est depuis longtemps une source d'instabilité et d'insécurité dans la région, a-t-il tranché, démontrant l'implication profonde de l'Algérie dans le maintien du conflit artificiel autour du Sahara marocain et les liens avérés qu'entretient le "polisario" avec les réseaux criminels et terroristes.

M. Benhamou a, en outre, mis en avant le rôle de l'Algérie dans la déstabilisation de la région saharo-sahélienne, en ce sens que "le régime algérien cherche par tous les moyens à affaiblir le Maroc".

Pour atteindre cet objectif stratégique, l'Algérie exploite le conflit autour du Sahara marocain, à travers sa contribution à la création et le soutien multiforme du "polisario", a-t-il fait remarquer, notant

qu'une analyse approfondie de la politique algérienne révèle une incohérence criante entre le discours officiel de sa diplomatie (qui rejette, soit-disant, toute ingérence directe en se référant au respect du droit international) et la réalité flagrante du soutien multiforme et inlassable de l'Algérie au "polisario".

"La centralité de la question du Sahara marocain dans la doctrine algérienne et sa volonté déclarée, mais non concrétisée, d'essayer de neutraliser le Maroc, s'est manifestée à travers son soutien financier, militaire et diplomatique au +polisario+", a poursuivi M. Benhamou.

Le CIRSD est un groupe de réflexion sur les politiques publiques enregistré à Belgrade et à New York. Il a pour mission de fournir une analyse indépendante de qualité et de proposer des recommandations pratiques et innovantes dans le but de renforcer la coopération pacifique entre les États, encourager un système international plus inclusif et équitable et préconiser le développement durable comme fondement de l'Agenda 2030 des Nations Unies pour le développement durable.

Lancée en septembre 2014, la revue trimestrielle anglophone "Horizons" sert de plate-forme de haut niveau pour les voix influentes du monde entier, afin de fournir une analyse éclairée et de mener des échanges raisonnés sur l'ensemble des questions qui façonnent les développements internationaux.

Une équipe d'informaticiens, dont un Marocain, conçoit un nouvel algorithme pour générer des résultats "plus utiles"

Une équipe d'informaticiens de l'Université de New York, dont un Marocain, a conçu un nouvel algorithme appelé "Pyrorank" qui réduit l'impact des profils des utilisateurs et élargit les recommandations.

"Pyrorank" génère les recommandations qui reflètent toujours l'objectif de la recherche, produisant des résultats plus diversifiés et utiles, souligne l'université américaine dans un communiqué.

"En ce qui concerne l'inspiration pour trouver des solutions aux problèmes informatiques, la nature est l'endroit idéal pour chercher", explique le Marocain Anasse Bari, professeur agrégé d'informatique à l'Université de New York et co-créateur de l'algorithme.

"Les phénomènes naturels, tels que les vols d'oiseaux à la recherche de nourriture, montrent que la nature peut souvent trouver des solutions optimales, mais simples, pour répondre aux besoins", a-t-il ajouté.

En effet, les outils d'intelligence artificielle sur lesquels de nombreuses entreprises s'appuient poussent les utilisateurs dans une "bulle de filtrage", ce qui entraîne des recommandations identiques ou très similaires à ce qui a été acheté précédemment.

Les systèmes de recommandation, utilisés par Google, Netflix et Spotify, entre autres, sont des algorithmes qui utilisent des données pour suggérer ou recommander des produits ou des choix aux consommateurs en fonction des achats antérieurs, de l'historique des recherches et des données démographiques des utilisateurs.



Cependant, ces paramètres biaisent les résultats de recherche car ils placent les utilisateurs dans des bulles...

"Le fonctionnement traditionnel des systèmes de recommandation consiste à baser les recommandations sur la notion de similarité", explique Bari, qui dirige le laboratoire de recherche sur l'analyse prédictive et l'IA du Courant Institute of Mathematical Sciences de l'Université de New York.

"Cela signifie que vous verrez des résultats similaires dans les listes de choix et des recommandations sur la base d'utilisateurs similaires à vous ou d'articles similaires à ceux que vous avez achetés", ajoute l'informaticien marocain, auteur de cet algorithme en collaboration avec Ni-

cholas Greenquist et Doruk Kilitcioglu. Les limites des systèmes de recommandation existants sont devenues évidentes de manière frappante, souligne l'Université de New York.

Pour répondre à ces préoccupations, Bari et ses collègues ont créé Pyrorank, un algorithme qui prend en compte le contenu qu'un utilisateur recherche en capturant un éventail de recommandations tout en diminuant l'importance de ce que l'utilisateur a déjà acheté ou avec lequel il a interagi.

Pyrorank fonctionne comme un "complément" algorithmique aux systèmes de recommandation disponibles.

En testant la viabilité de l'algorithme, les chercheurs ont comparé

les résultats de recherche générés par le module complémentaire Pyrorank avec ceux des systèmes de recommandation traditionnels en utilisant trois grands ensembles de données : MovieLens, qui propose des classements de films générés par l'utilisateur, ainsi que Good Books et Goodreads, qui hébergent les notes des livres des lecteurs.

Ils ont ensuite mené une série d'expériences pour déterminer quels systèmes créaient une plus grande diversité de contenus recommandés tout en restant fidèles aux objectifs des recommandations principales.

Dans l'ensemble, les systèmes utilisant Pyrorank ont généré des recommandations plus diversifiées que celles existantes, souligne l'université américaine.

Deux étudiants arrêtés dans une affaire de chantage sexuel et usurpation d'identité en vue d'incitation à la débauche

Les éléments de la police judiciaire du district de sûreté de Hay Hassani à Casablanca sont parvenus, mercredi, à interpellier deux étudiants âgés de 23 et 39 ans, pour leur implication dans une affaire de chantage sexuel et usurpation d'identité réglementée par la loi en vue de s'en servir pour incitation à la débauche.

Les services de police de Casablanca avaient ouvert une enquête judiciaire à la suite de deux plaintes déposées par deux étudiantes, accusant les suspects d'usurper l'identité de cadres administratifs et de professeurs universitaires travaillant à la faculté où elles étudient, dans le but de les inciter à la débauche, et de les avoir soumises à un chantage sexuel en menaçant

d'avoir recours aux réseaux sociaux, indique une source sécuritaire.

Les recherches techniques et les enquêtes menées sur le terrain ont permis d'identifier plusieurs autres étudiantes victimes d'actes criminels similaires, outre l'identification des deux mis en cause et leur interpellation en flagrant délit de possession d'appareils électroniques soupçonnés d'avoir servi dans cet acte criminel, relève la même source.

Les mis en cause ont été placés en garde à vue à la disposition de l'enquête menée sous la supervision du parquet compétent en vue d'élucider les circonstances de cette affaire, ainsi que l'ensemble de faits criminels qui leurs sont reprochés, conclut-t-on.

Interpellation de 15 individus lors d'opérations de lutte contre le trafic de drogues

Les opérations de lutte contre le trafic de drogues menées par les services de la préfecture de la sûreté de Casablanca, mercredi, dans le secteur de l'ancienne médina ont permis l'interpellation de 15 individus dont deux faisant l'objet de mandats de recherche au niveau national.

Les perquisitions menées dans le cadre de ces interpellations ont permis la saisie de plusieurs doses de la drogue "Lpoufa" et de cocaïne, outre la saisie de boîtes de bicarbonate de sodium et de bouteilles en plastique utilisés dans la préparation et la consommation de "lpoufa", a-t-on indiqué de source sécuritaire.

Les perquisitions ont également permis la saisie d'une quan-

tité de chira (résine de cannabis), d'armes blanches et d'une somme d'argent soupçonnée d'être le butin de cette activité criminelle, précise la même source.

Les mis en cause ont été placés en garde à vue pour les besoins de l'enquête menée sous la supervision du parquet compétent en vue de déterminer les circonstances de cette affaire, ainsi que l'identification et l'interpellation d'autres acolytes participant à cette activité criminelle, relève la même source.

Le bilan de ces opérations s'inscrit dans le cadre des campagnes intenses et continues menées par la préfecture de la sûreté de Casablanca, dans le but de tarir les sources de trafic des drogues et des psychotropes dans toutes leurs formes, conclut-t-on.

Cartes SIM anonymes

Les opérateurs télécoms tenus d'identifier les souscripteurs à leurs services mobiles

La ministre déléguée chargée de la Transition numérique et de la Réforme de l'administration, Ghita Mezzour, a souligné, mardi à Rabat, que les exploitants de réseaux publics de télécommunications sont désormais tenus d'identifier tout demandeur désirant souscrire un abonnement à leurs services, affirmant qu'il incombe au seul opérateur télécoms d'identifier les clients ayant acheté une carte SIM auprès des distributeurs, revendeurs ou agents commerciaux.

"Toute personne physique ou morale peut bénéficier, à sa demande, d'un abonnement aux services offerts par les exploitants des réseaux publics de télécommunications" conformément à l'article 23 de la loi n° 24.96 relative à la poste et aux télécommunications telle qu'elle a été modifiée et complétée, a indiqué Mme Mezzour qui répondait à une question orale à la Chambre des conseillers sur les cartes SIM anonymes, présentée par le groupe istiqjalien de l'unité et de l'égalitarisme, rapporte la MAP.

La ministre déléguée a relevé dans ce sens que l'Agence nationale de réglementation des télécommunications (ANRT) a pris un ensemble de mesures pour faire face à l'émergence de certaines pratiques liées à l'utilisation et la distribution des cartes SIM non identifiées, évoquant notamment la décision rendant obligatoire l'identification par les opérateurs des abonnés à leurs services mobiles.

En vertu de cette décision, a-t-elle soutenu, les exploitants des réseaux publics de télécommunications sont tenus de mettre à jour la base de données de leurs abonnés et la rendre plus fiable et crédible en faisant en sorte que chaque numéro d'abonné activé comporte les renseignements nécessaires, à savoir le nom, le prénom, le numéro de la carte nationale d'identité (CNI) du client et la date de souscription du contrat.

Mme Mezzour a fait savoir qu'un délai de trois mois a été fixé pour incorporer, dans la base de données des cartes SIM, toutes les informations relatives à l'identité du souscripteur, ajoutant qu'à défaut, l'opérateur sera dans l'obligation d'annuler et de désactiver la carte SIM en question, saluant par la même occasion l'engagement dont font montre les exploitants des réseaux publics de télécommunications dans ce sens.

La production céréalière mondiale se dirige vers un niveau record en 2023



Les nouvelles prévisions de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) indiquent que la production céréalière mondiale devrait atteindre un niveau record en 2023/2024.

Selon le dernier bulletin Cereal Supply and Demand Brief, la production céréalière mondiale pour 2023 devrait s'élever à 2.819 millions de tonnes, soit une augmentation de 1,1% par rapport à l'année précédente.

«La production céréalière mondiale en 2023 a été augmentée de 5,9 millions de tonnes (0,2%) en juillet par rapport au mois précédent, s'établissant désormais à 2.819 millions de tonnes, soit 1,1% de plus

d'une année sur l'autre et atteignant un niveau record», a en effet fait savoir l'agence onusienne.

Selon son constat, «la prévision plus élevée reflète presque entièrement de meilleures perspectives pour la production mondiale de blé, désormais fixée à 783,3 millions de tonnes, soutenue par l'amélioration des perspectives dans plusieurs pays, dont le Canada, le Kazakhstan et la Turquie».

En dépit de cette évolution, l'agence onusienne prévoit toutefois que la production mondiale de blé devrait toujours chuter de 2,3% en dessous de la production de la saison dernière.

D'après le bulletin, publié récemment, «la production mondiale de céréales secondaires pour l'année devrait maintenant augmenter de 2,9% par rapport à 2022 pour atteindre 1.512 millions de tonnes».

Fixées à 1.512 millions de tonnes, les prévisions de production mondiale de céréales secondaires en 2023 ont été légèrement abaissées ce mois-ci, alors qu'elles sont toujours supérieures de 2,9% à celles de 2022.

Selon la FAO, «la révision à la baisse comprend des révisions à la baisse des prévisions de production de maïs pour les pays d'Afrique de l'Est, en raison de distribution des précipitations qui a réduit les potentiels de rendement».

Il faut cependant noter que ces réductions compensent largement une augmentation des prévisions de production mondiale d'orge, reflétant en grande partie les estimations officielles de la Turquie qui indiquent une récolte plus importante que prévu initialement, a fait remarquer l'organisation.

En parallèle, la production mondiale de riz en 2023/24 devrait de son côté augmenter de 1,2% par rapport au niveau réduit de 2022/23, pour atteindre 523,7 millions de tonnes.

S'agissant de l'utilisation mondiale de céréales au cours de la campagne à venir, l'agence s'attend à ce qu'elle augmente de 0,9% pour atteindre 2.805 millions de tonnes, sous l'impulsion de l'utilisation accrue prévue de céréales secondaires, en particulier de maïs pour l'alimentation animale.

La FAO précise qu'«une révision à la hausse de 2,3 millions de tonnes de l'utilisation du blé, principalement en raison d'une utilisation fourragère plus élevée que prévu, a porté les prévisions d'utilisation totale du blé pour 2023/24 à 783 millions de tonnes, soit 0,3% de plus qu'en 2022/23».

A noter que les prévisions de la FAO concernant l'utilisation totale de céréales secondaires en 2023/24 sont pratiquement inchangées depuis juin.

Fixées à 1.503 millions de tonnes, elles indiquent toujours une augmentation de 1,6% par rapport au niveau de 2022/23, avec une augmentation prévue de l'utilisation du maïs, en particulier pour l'alimentation animale, représentant l'essentiel de la croissance.

Quant à l'utilisation mondiale de riz en 2023/24, elle «reste prévue à 520 millions de tonnes, essentiellement inchangée par rapport au niveau de 2022/23», selon l'organisation internationale.

En ce qui concerne les stocks céréaliers mondiaux, l'agence onusienne annonce avoir relevé ses prévisions concernant d'ici la fin des saisons 2023/24 à 878 millions de tonnes, soit quelque 2,3% de plus que la saison précédente.

La FAO prévoit dès lors que «le ratio stocks céréaliers mondiaux/utilisation resterait inchangé à 30,6%». Ce qui indique des perspectives d'approvisionnement confortables pour la nouvelle saison.

Comme le rappelle la FAO dans un communiqué, les dernières prévisions de l'organisation concernant le commerce mondial des céréales en 2023/24 montrent une contraction probable de 0,9% par rapport à 2022/23, avec des volumes de blé en baisse par rapport à des niveaux record.

Alain Bouithy



La FAO a relevé ses prévisions à 2.819 millions de tonnes, soit une progression de 1,1 % par rapport à 2022

L'AMMC et la CMC Angola signent un accord de coopération et d'assistance mutuelle

L'autorité marocaine du marché des Capitaux (AMMC) et la Comissão do Mercado de Capitais (CMC Angola) ont signé, jeudi à Rabat, un accord d'assistance mutuelle et de coopération dans le domaine des marchés des capitaux.

Signé par la présidente de l'AMMC, Nezha Hayat, et la présidente par intérim de CMC Angola, Edna Augusta Dos Santos Nunda Barbosa De Mascarenhas, cet accord vise à renforcer la protection des investisseurs, la stabilité, l'efficacité et l'intégrité des marchés des capitaux en Angola et au Maroc, ainsi qu'à améliorer la compréhension mutuelle des réglementations et des techniques appliquées dans chacun des deux pays, indique l'AMMC dans un communiqué. Le protocole

prévoit ainsi une consultation permanente sur des questions d'intérêt commun et la mise en place de programmes d'assistance technique et de renforcement des capacités portant, entre autres, sur l'éducation des investisseurs, la finance durable, les technologies financières et le financement des petites et moyennes entreprises par le marché, précise la même source.

L'AMMC et la CMC Angola sont membres de l'IOSCO et de son Comité régional de l'Afrique et du Moyen-Orient (AMERC).

A travers cet accord, les deux autorités soulignent leur volonté mutuelle de renforcer la coopération entre le Maroc et l'Angola pour tout ce qui a trait au développement du marché des capitaux.

USD/MAD : AGR revoit à la baisse ses prévisions à horizon 1, 2 et 3 mois

Attijari Global Research (AGR) a revu à la baisse ses prévisions USD/MAD à horizon 1, 2 et 3 mois, dans sa note "Weekly MAD Insights - Currencies" couvrant la période du 03 au 07 juillet.

"Compte tenu des prévisions de la parité EUR/USD et des conditions de liquidité sur le marché des changes, nous avons revu à la baisse nos prévisions à horizon 1, 2 et 3 mois", indique AGR dans cette note.

Les prévisions EUR/USD des brokers ont été revues à la hausse cette semaine, ajoute la même source, soulignant que celles-ci ressortent en faveur d'une hausse du dollar à horizon 3 mois par rapport aux

niveaux spots.

Pour ce qui est des spreads de liquidité du MAD, ils ont été revus à la baisse sur le court terme. Ces derniers devraient poursuivre leur baisse en anticipation de flux de devises importants durant la saison estivale avant de se réajuster à partir de septembre 2023.

Dans ces conditions, les niveaux cibles de la parité USD/MAD ressortent à 9,72, 9,77 et 9,92 à horizons 1, 2 et 3 mois contre un cours spot de 9,81. Les niveaux cibles de la parité EUR/MAD ressortent à 10,55, 10,61 et 10,77 à horizons 1, 2 et 3 mois contre un cours spot de 10,68.

3^{ème} session de la Commission mixte Maroc-Angola

Signature d'accords de coopération couvrant différents domaines

Des accords de coopération ainsi que des mémorandums d'entente portant sur le domaine diplomatique, l'enseignement supérieur, la recherche scientifique, l'innovation, le tourisme, la justice, les mines et les hydrocarbures ont été signés, mardi à Rabat, à l'occasion de la tenue de la 3^{ème} session de la Commission mixte de coopération Maroc-Angola.

Ainsi, rapporte la MAP, lors de la 3^{ème} session de la Commission mixte de coopération Maroc-Angola co-présidée par le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita, et le ministre des Relations extérieures de la République d'Angola, Tête Antonio, un accord de coopération en matière d'enseignement supérieur, de recherche scientifique et d'innovation a été signé dans l'objectif de renforcer et d'étendre les champs de coopération dans ces domaines, à travers notamment le partage des expériences et des expertises en ce qui concerne l'intégration du digital dans la pédagogie universitaire, la mutualisation de l'utilisation de plateformes de recherche scientifique et technique, ainsi que l'accès aux bases de données biblio-

graphiques.

Un accord-cadre de coopération en matière de tourisme a également été signé à cette occasion dans l'objectif de promouvoir la coopération entre les agences centrales de tourisme des deux pays, leurs établissements nationaux de tourisme et de transport et leurs agences et associations professionnelles de tourisme.

Dans le détail, les deux parties développeront leur coopération à travers le renforcement de l'échange d'informations et d'expertises entre les institutions compétentes en matière de formation de gestion des établissements touristiques et hôteliers, la promotion de la durabilité et de la compétitivité touristiques, et la création des petites et moyennes entreprises dans le secteur du tourisme.

Il a été procédé aussi à la signature d'un protocole de coopération entre le ministère marocain de la Justice et le ministère de la Justice et des Droits de l'Homme de l'Angola visant à promouvoir notamment l'échange du personnel de la justice ainsi que des expériences en matière juridique, législative et des technologies de l'information et de la communication dans le secteur judiciaire



outré l'organisation de séminaires, de conférences, d'ateliers et autres activités sur la base de la réciprocité.

De même, un mémorandum d'entente de coopération dans les domaines des mines et des hydrocarbures a été signé dans l'objectif de créer un cadre de coopération permettant de mettre en œuvre des actions de coopération aboutissant à la réalisation de projets d'inté-

rêts communs dans les domaines des mines et des hydrocarbures.

Dans le domaine diplomatique, l'Académie marocaine des études diplomatiques (AMED) et l'Institut angolais des relations internationales, ont signé un mémorandum d'entente visant à renforcer le partenariat entre les deux parties et à mettre en place un cadre de coopération durable et dynamique en

matière de formation des jeunes diplomates et d'échange d'expérience et d'information dans le domaine de la diplomatie et des relations internationales, et ce à travers l'organisation de cycles de formation des diplomates, l'échange de publications et d'experts et chercheurs dans le domaine de la diplomatie ainsi que le partage du savoir-faire.

Lancement de la consultation publique du projet de Code de bonne gouvernance des EEP

La Commission nationale de gouvernance d'entreprise (CNGE) a annoncé le lancement de la consultation publique du projet de révision du Code de bonne gouvernance des entreprises et établissements publics (EEP).

"Plus de 10 ans après la publication en 2012 et la mise en œuvre du premier code marocain de bonnes pratiques de gouvernance d'entreprise des EEP, cette révision a pour objectifs de tenir compte des évolutions du contexte national et international, et d'intégrer les meilleures pratiques de gouvernance d'entreprise", indique un communiqué conjoint du ministère de l'Investissement, de la Convergence et de l'Évaluation des politiques publiques et de la Confédération générale des entreprises du Maroc (CGEM).

Cette consultation vise à recueillir les remarques et commentaires des entreprises et autres parties prenantes sur le projet dudit Code, en particulier sur les évolutions proposées par rapport au Code existant, et ce avant le 30 juillet, explique la même source, notant que les commentaires recueillis à l'issue de la présente consultation, seront analysés et une synthèse de réponse sera publiée sur le site web de la CNGE, sauf demande spécifique de les traiter en toute confidentialité.

Et d'ajouter que des modifications seront apportées au Code à la lumière des commentaires pertinents reçus, et que la CNGE espère publier la version définitive des Codes en septembre 2023 pour une entrée en vigueur en 2024, rapporte la MAP.

Les parties prenantes intéressées peuvent consulter la note de cadrage de la consultation sur la plateforme dédiée (https://micepp.gov.ma/consultation_cnge), ou contacter le secrétariat de la CNGE à l'adresse : HYPERLINKmailto:cngse.secretariat@micepp.gov.ma.

Pour rappel, cette consultation fait suite à la consultation publique réalisée en avril 2022 qui concernait quatre autres projets de codes (le code spécifique aux grandes entreprises et entreprises faisant appel public à l'épargne, le code spécifique aux établissements de crédit, le code spécifique aux entreprises d'assurances et de réassurances, et le code spécifique aux PME, TPE et PME/TPE à caractère familial). Les résultats de ces consulta-

tions ont été pris en compte et intégrés dans les projets de code.

Fruit d'un partenariat public-privé, la CNGE a vu le jour en février 2007. Elle est coprésidée par le ministère de l'Investissement et la CGEM. Elle a pour principale mission la promotion des bonnes pratiques de gouvernance d'entreprise au Maroc, à travers notamment l'élaboration et la mise à jour régulière des codes de bonnes pratiques de gouvernance d'entreprise.

La Commission a réussi à mettre en place, en 2008, le premier Code marocain de bonnes pratiques de gouvernance d'entreprise, et par la suite, une série de codes spécifiques annexes tenant compte de certaines spécificités sectorielles ou de catégories d'entreprises.



Des mines de charbon indiennes en feu depuis un siècle

Des incendies font rage depuis un siècle dans les mines de charbon de l'Etat indien du Jharkhand, où la jeune Savitri Mahto, risque sa vie, comme 100.000 autres personnes, à ramasser du charbon.

"Les incendies ont carbonisé la terre", déclare à l'AFP la jeune femme de 22 ans qui collecte illégalement du charbon au milieu des flammes, aux abords d'une vaste mine commerciale à ciel ouvert.

"Nous vivons dans la peur tous les jours", ajoute-t-elle.

Les incendies souterrains, provoqués selon les scientifiques par un accident minier survenu en 1916, creusent des gouffres dans le sol qui s'effondrent et engloutissent tout, les gens comme les habitations.

"C'est dangereux de vivre ici", confie Savitri Mahto, qui rêve de devenir infirmière, "les maisons peuvent s'affaisser à tout moment".

Les gens qui ramassent le combustible fossile et des activistes rapportent que des centaines de personnes sont mortes au cours des décennies.

"De nombreux accidents se sont déjà produits et continuent de se produire car le sol s'effondre", explique-t-elle à l'AFP, affairée autour d'un tas de houille qui produit

du coke, combustible compact utilisé notamment pour cuisiner et pour alimenter les fours à briques.

Le vendeur de légumes Arjun Kumar, 32 ans, qui a perdu sa maison dans un effondrement, redoute

que sa "vie devienne un enfer" s'il n'est pas relogé, et soit "contraint de vivre dans la rue comme un mendiant".

La consommation de charbon en Inde, pays le plus peuplé du monde et cinquième puissance économique mondiale, a doublé au cours de la dernière décennie, alimentant près de 70% du réseau électrique du pays.

La moitié des émissions de gaz à effet de serre en Inde provient de la combustion du charbon. Seule la Chine en consomme davantage.

Selon les experts, les poches d'incendies qui se produisent dans les mines à ciel ouvert, réparties sur près de 300 km², calcinent des millions de tonnes de charbon produisant d'énormes quantités de CO₂.

D'épaisses fumées grises flottent au-dessus des feux et enveloppent ces terrains ténébreux et chaotiques composant des scènes à l'atmosphère d'apocalypse.

"Nous avons une responsabilité envers la société en matière d'environnement", reconnaît Samiran Dutta, directeur de l'exploitant commercial des mines, Bharat Coking Coal Ltd (BCCL), filiale de l'entreprise publique Coal India.

Selon M. Dutta, BCCL ne saurait répondre de la sécurité des per-

sonnes qui pénètrent illégalement dans les mines. En revanche, il souligne que l'entreprise "se procurait divers gadgets", tels que des brumisateur, dans l'espoir de réduire la pollution de l'air.

Mais les efforts déployés pour venir à bout des incendies, en recourant notamment à de l'azote liquide et en creusant des coupe-feux, demeurent vains.

Savitri Mahto ajuste le foulard pour couvrir son visage noir de suie. "L'air est très pollué", dit-elle, évoquant les gaz toxiques qui lui brûlent les yeux et les poumons.

Les mineurs travaillent dans des conditions épouvantables, mais "le charbon est vital au Jharkhand", fait valoir A. K. Jha, un dirigeant syndical local, estimant que les mines pourraient encore produire du charbon 200 ans durant pour l'industrie sidérurgique. Selon lui, "le charbon n'aura jamais de fin".

La demande en électricité continue d'augmenter en Inde, troisième émetteur mondial de gaz à effet de serre, derrière la Chine et les Etats-Unis, avec une classe moyenne en pleine expansion qui a besoin de s'équiper notamment en climatiseurs et réfrigérateurs.

À ce jour, le réchauffement d'à peine un degré celsius a rendu les

conditions météorologiques extrêmes plus destructrices et meurtrières.

L'Inde, avec 1,4 milliard d'habitants, souligne que ses émissions par habitant sont inférieures à la moyenne mondiale mais elle s'est néanmoins engagée à réduire à zéro ses émissions de carbone d'ici à 2070.

Les autorités de l'État ont commencé à évacuer les habitants des mines en 2008, mais nombre d'entre eux s'estiment privés de leurs moyens de subsistance.

Sushila Devi, dont la fille de 15 ans a perdu la vie dans un effondrement il y a quatre ans en ramassant du charbon, déclare n'avoir d'autre choix que de rester.

"J'ai toujours peur de subir le même sort, mais je suis démunie", admet cette femme qui ne gagne que six dollars par jour, "si je ne travaille pas, qu'est-ce que je mangerai ?"

Selon M. Jha, en l'absence d'autres options, les ponctions illégales de charbon se poursuivront.

"La question clé est celle des moyens de subsistance", dit M. Jha, "si le gouvernement n'est pas en mesure (de fournir des emplois), les gens devront se contenter de ce que la nature leur donne".



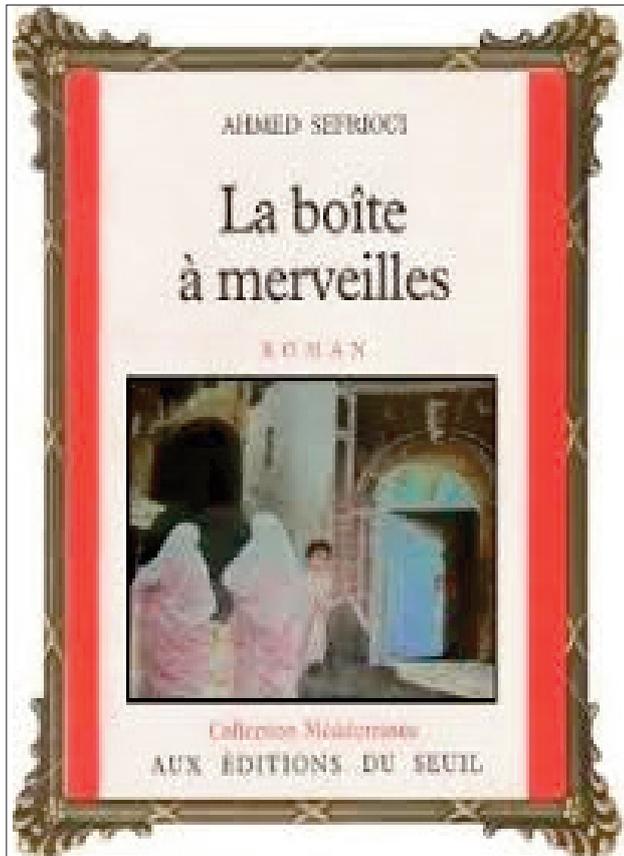
Les incendies souterrains, provoqués selon les scientifiques par un accident minier survenu en 1916, creusent des gouffres dans le sol qui s'effondrent et engloutissent tout, les gens comme les habitations

Ahmed Sefrioui, écrivain marocain, né en 1915 à Fès et décédé en mars 2004, est l'un des fondateurs de la littérature marocaine d'expression française. Son œuvre "La boîte à merveilles" est un roman autobiographique, écrit en 1952 et paru aux éditions Le Seuil en 1954.

Ces objets magnifiques me rappelaient ma Boîte à Merveilles. Mon père m'en avait bien offert quelquefois, mais, avant d'arriver à la maison, s'émiettaient ou devenaient simplement gris et poussiéreux, indignes de figurer parmi mes trésors. Ils étaient beaux, là, au soleil, dans le bourdonnement de la foule.

Le toit de tuiles vertes qui couvre le mausolée se dressait dans un tendre azur où batifolaient des nuages blancs et roses aux formes capricieuses. Sur les marches de l'entrée principale, des femmes, assises à même le sol, devisaient entre elles, mâchaient sous leur voile de la gomme parfumée, interpellèrent leurs enfants qui jouaient dans la poussière. Elles se serrèrent pour nous laisser un étroit passage.

Nous nous trouvâmes bientôt dans une cour qui me parut immense. Au centre trônaient quatre vaisseaux en terre cuite remplis d'eau. Ma mère trouva un gobelet et me fit boire. Elle se versa un peu de liquide dans le creux de la main, me passa les doigts sur le visage, les yeux, les jointures des mains et sur les chevilles. Tout en procédant à ce rituel, elle marmonnait de vagues prières, des invocations, me recommandait de rester tranquille, rappelait à Lalla Aïcha telle ou telle péripétie de notre promenade. Je subissais tout cela avec ma patience coutumière. Je me tortillais le cou pour regarder une armée de chats qui se livraient à une folle sarabande à l'intérieur de ce temple étrange. Au-delà de cette cour s'ouvrait la Zaouia. De chaque côté d'une pièce carrée où se dressait le catafalque du Saint, deux portes conduisaient aux chambres des pèlerins. Des gens venus de loin, pour se débarrasser de leurs maux, vivaient là avec leurs enfants, attendant la guérison. En arrivant devant le catafalque, Lalla Aïcha et mère se mirent à appeler à grands cris le Saint à leur secours. L'une ignorant les paroles de l'autre, chacune lui exposait ses petites misères, frappait du plat de la main le bois du catafalque, gémissait, suppliait, vitupérait contre ses ennemis. Les voix montaient, les mains frappaient le bois du catafalque avec plus d'énergie et de passion. Un délire sacré s'était emparé des deux femmes.



Elles énuméraient leurs maux, exposaient leurs faiblesses, demandaient protection, réclamaient vengeance, avouaient impuretés, proclamaient la miséricorde de Dieu et la puissance de Sidi Ali Boughaleb, en appelaient à sa pitié. Épuisées par leur ferveur, elles s'arrêtèrent enfin. La gardienne du mausolée vint les complimenter sur leur piété et joindre ses prières aux leurs.

- Vos vœux seront exaucés et vos désirs comblés, dit-elle pour conclure. Dieu est généreux, il soulage les souffrances et pansé toutes les blessures. Sa bonté s'étend à toutes les créatures. N'est-ce pas un signe de Sa Bonté de nous avoir envoyé des Prophètes pour détourner de la voie du mal et nous nous indiquer le chemin du Paradis? C'est un effet de sa générosité révélé par l'intermédiaire de Notre Seigneur Mohammed (salut et paix soient sur lui). Sa parole très vénérée qui nous enseigne les vertus capitales : la charité, l'amour des parents, le bienfait envers toutes les créatures. Ceux qui ont pratiqué ces vertus dans toute leur intégrité deviennent les Amis de Dieu et intercedent en notre faveur. Sidi Ali Boughaleb figure parmi les plus dignes. Il aimait tous les êtres et affectionnait en particulier les chats. Nous en avons actuellement plus de cinquante. On nous les amène malades, galeux et efflanqués. Peu de temps suffit pour qu'ils retrouvent la santé et la joie. Pour plaire au Saint, nous devons les nourrir et les soigner. Ma mère fouillait dans ses vêtements. Elle ne tarda pas à sortir un mouchoir avec un gros nœud. Lentement, elle le dénoua en s'aidant plusieurs fois de ses incisives. Lalla Aïcha lui chuchota à

Poreille une phrase mystérieuse, ma mère hochait la tête et offrit à la Moqadma deux pièces d'un franc accompagnées de cette explication :

- Voici pour moi et pour la chérifa qui m'accompagne.

La gardienne ouvrit ses deux mains, reçut le don et entama une longue oraison. Des femmes arrivèrent de l'extérieur et se joignirent à notre petit groupe pour bénéficier de ce moment de grâce, pour profiter de cette rosée spirituelle qui rafraîchit les cœurs.

Lentement, je me glissai hors de cet essaim de femmes pour aller caresser un gros matou étalé de tout son long contre le mur. Il me regarda de tout son long contre le mur. Il me regarda de ses yeux jaunes, ronronna et m'envoya un magistral coup de griffe. Le sang gicla. Ma main se mit à me cuire atrocement. Je poussai un cri. Ma mère se précipita, folle d'inquiétude, bousculant ses voisines, buttant dans son haïk qui traînait sur le sol.

La blessure me faisait mal et je hurlais sans discontinuer. Les femmes posaient des questions, s'apitoyaient, m'offraient une orange pour me consoler, m'appelaient leur petite rose, leur bouquet de jasmin, leur petit fromage blanc. Loin de me calmer, ce tourbillon de visages me donnait le vertige. Je sanglotais à fendre l'âme. Une main mouillée se posa sur ma figure, un torchon sécha mes larmes et l'écoulement de mon nez. Le froid de cette main calma mes pleurs, mais je ne cessai pas de hoqueter le long du chemin de retour.

Ma mère me coucha dès l'arrivée à la maison.

Mon père se levait toujours le premier. Je voyais vaguement sa silhouette dans le demi-jour danser lentement. Il s'enroulait autour des reins une corde de plusieurs coudées en poil de chèvre, qui lui servait de ceinture. Pour cela, il tournait sur lui-même, soulevait une jambe pour laisser passer la corde, soulevait l'autre alternativement, faisait des gestes larges de ses bras. Il procédait ensuite à l'arrangement de son turban, mettait sa djellaba et sortait en silence. Ma mère dormait.

Ce matin, j'entendis mon père lui chuchoter :

Ne l'envoie pas au Msid, il semble bien fatigué. Ma mère acquiesça et se replongea dans ses couvertures. Toute la maison dormait encore.

Deux moineaux vinrent se poser sur le mur du patio, je les entendais sautiller d'un endroit à l'autre, frappant l'air de leurs courtes ailes. Ils discutaient avec passion et je comprenais leur langage. Ce fut un dialogue passionné : ils affirmèrent ceci avec conviction :

- J'aime les figes sèches.
- Pourquoi aimes-tu les figes sèches ?
- Tout le monde aime les figes sèches.
- Oui ! Oui ! Oui !
- Tout le monde aime les figes sèches.

Les figes sèches ! Les figes sèches ! Les figes sèches !

Les ailes froufrouèrent, les deux moineaux partirent continuer leur conversation sur d'autres toits. Je comprenais le langage des oiseaux et de bien d'autres bêtes encore, mais ils ne le savaient pas et s'enfuyaient à mon approche. J'en éprouvais beaucoup de peine. Des seaux entrechoqués cliquèrent dans le patio.

La chouafa se levait la première et c'était tant mieux ! Les ombres de la nuit s'attardaient encore à cette heure autour de la fontaine et du puits, dans les lieux d'aisances et dans l'immense débarras où chaque locataire à tour de rôle procédait à sa toilette. La chouafa connaissait les paroles efficaces qui rendaient ces ombres inoffensives. Chaque jeudi soir, elle brûlait des aromates, aspergeait les coins de lait ou d'eaux odoriférantes, prononçait de longues incantations.

Une porte claqua. Zineb, la fille de Rahma, se mit à geindre. Sa mère la gratifia d'une gifle sonore et la noya sous un flot d'injures.

A ton âge ! N'as-tu pas honte de moullier ton lit presque chaque nuit ? Je devrais te lâcher dans une étable, au lieu de te préparer chaque soir, ton matelas.

La chouafa l'interrompit :
- Que ta matinée soit heureuse, Rahma !

- Que ta journée soit ensoleillée, Lalla !
- Comment te sens-tu ce matin ?
- Je remercie le Seigneur, il m'a infligé une terrible punition le jour où il m'a donné cette pisseuse de mauvais augure. Je le remercie pour ses dons incommensurables, je le remercie dans la joie comme dans l'affliction.

- Éloigné soit de toi tout sujet de chagrin. Prends patience ! Cette enfant guérira, elle sera ta consolation dans ce monde de misères.

(A suivre)

Les meilleures plages du monde



Plage de Tulum au Mexique

Plus qu'une plage, Tulum se trouve sur la péninsule du Yucatan au Mexique à côté d'un site archéologique unique occupé en leur temps par les Mayas. Les eaux turquoise des Caraïbes au cœur de cet environnement si singulier permettent à Tulum d'intégrer le classement des plus belles plages du monde.

Recette

Poulet frit, sauce au fromage



Ingrédients :

Poulet mariné

500 ml (2 tasses) de lait
60 ml (1/4 tasse) de jus de citron
10 ml (2 c. à thé) d'estragon séché
5 ml (1 c. à thé) de poudre d'ail
5 ml (1 c. à thé) de poudre d'oignon
5 ml (1 c. à thé) de sel
1 kg (2,2 lb) de hauts de cuisses de poulet désossés et sans la peau (environ 12 hauts de cuisses)

Panure

450 g (3 tasses) de farine tout usage non blanchie
15 ml (1 c. à soupe) d'estragon séché
15 ml (1 c. à soupe) de poudre d'ail
15 ml (1 c. à soupe) de poudre d'oignon
15 ml (1 c. à soupe) de flocons de piment broyé
15 ml (1 c. à soupe) de poivre noir moulu
5 ml (1 c. à thé) de sel
Huile végétale, pour la friture

Sauce au fromage

30 ml (2 c. à soupe) de beurre
2 gousses d'ail, hachées
30 ml (2 c. à soupe) de farine tout usage non blanchie
375 ml (1 1/2 tasse) de lait
300 g (11 oz) de fromage à pâte ferme à croûte lavée, sans la croûte et râpé
1 piment jalapeño, épépiné ou non, haché
2,5 ml (1/2 c. à thé) de poivre noir moulu

Préparation :

Poulet mariné

MACROBUTTON HTMLDirect Dans un bol, mélanger tous les ingrédients. Laisser macérer 30 minutes ou réfrigérer jusqu'à 24 heures.

Panure

MACROBUTTON HTMLDirect Préchauffer l'huile de la friteuse à 165 °C (325 °F). Placer une grille sur une plaque de cuisson ou la tapisser de papier absorbant.

MACROBUTTON HTMLDirect Entre-temps, dans un grand bol, mélanger la farine avec les épices et le sel. Égoutter le poulet et le placer sur une deuxième plaque de cuisson. Conserver la marinade.

MACROBUTTON HTMLDirect Enrober un morceau de poulet à la fois dans le mélange de farine. Secouer pour retirer l'excédent. Tremper dans la marinade. Égoutter et enrober de nouveau dans le mélange de farine. Secouer pour retirer l'excédent. Réserver sur une autre plaque de cuisson.

Frire 4 morceaux à la fois dans l'huile de 8 à 10 minutes, selon l'épaisseur du poulet ou jusqu'à ce qu'un thermomètre inséré au centre d'un morceau indique 82 °C (180 °F). Attention aux éclaboussures. Égoutter sur la plaque avec la grille. Réserver les morceaux frits au chaud (dans un four préchauffé à 95 °C/200 °F) le temps de cuire le reste du poulet.

Sauce au fromage

MACROBUTTON HTMLDirect Dans une casserole à feu moyen, fondre le beurre avec l'ail. Ajouter la farine et poursuivre la cuisson 30 secondes en remuant au fouet. Ajouter le lait en fouettant. Porter à ébullition et laisser mijoter doucement 2 minutes ou jusqu'à ce que le mélange épaississe. Saler. Retirer du feu.

MACROBUTTON HTMLDirect Ajouter la moitié du fromage, le piment et le poivre dans la béchamel en remuant jusqu'à ce que le fromage soit complètement fondu. Réchauffer à feu doux, au besoin, sans faire bouillir. Ajouter le reste du fromage dans la béchamel chaude au moment de servir pour que le fromage forme des fils et s'étire quand on y trempe le poulet.

MACROBUTTON HTMLDirect Servir le poulet frit avec la sauce au fromage chaude. Accompagner d'une salade, si désiré.

Art & culture

Casablanca à l'heure de son 35^{ème} Festival international du théâtre universitaire

La capitale économique du Royaume Labrite, du 24 au 29 juillet, la 35^{ème} édition du Festival international du théâtre universitaire de Casablanca à l'initiative de la faculté des lettres et des sciences humaines de Ben M'Sik relevant de l'Université Hassan II sous le thème "le théâtre et les mondes virtuels".

Placée sous le Haut patronage de SM le Roi Mohammed VI, cette édition sera marquée par une programmation riche et diversifiée avec une participation internationale distinguée notamment de l'Arabie Saoudite, de l'Italie et de l'Allemagne, ont indiqué les organisateurs lors d'une conférence de presse, tenue jeudi à Casablanca.

A cette occasion, le président du festival, Rachid El Hadari a souligné que l'Université Hassan II de Casablanca a toujours encouragé et encouragera toujours ce type d'évènement en raison de ses nombreux rôles qui cadrent parfaitement avec les missions de l'Université tant pédagogique, scientifique, culturelle, que d'ouverture.

M. El Hadari, également doyen de la faculté des lettres et des sciences humaines de Ben M'Sik, a relevé que cette 35^{ème} édition sera axée sur les nouvelles tendances du théâtre, et ses rapports avec le monde de la virtualité d'où le choix de la thématique "Le

théâtre et les mondes virtuels".

Le monde virtuel est un monde artificiel créé par un logiciel informatique qui peut héberger une communauté d'utilisateurs présents sous forme d'avatars, et qui ont la capacité de s'y déplacer et d'y interagir, a-t-il expliqué, notant qu'en d'autres termes, un monde virtuel est un espace numérique où les gens peuvent interagir les uns avec les autres, créer et explorer des environnements numériques, et participer à des activités telles que le jeu, le commerce, la communication, l'éducation, l'art et le divertissement.

La réalité virtuelle permet donc de vivre une expérience d'immersion et de mener une activité sensorielle et de motricité dans un monde artificiel, a-t-il poursuivi, notant que les questions que l'on est en droit de se poser portent notamment sur l'impact de l'Intelligence artificielle sur le 4^{ème} art et comment l'IA peut contribuer à l'évolution de la pratique théâtrale.

M. El Hadari a relevé que ces questions seront soulevées tout au long des activités de cette édition riche en rencontres scientifiques et intellectuelles et en ateliers de formation.

De son côté, le directeur du festival, Abdelkader Kankai a souligné qu'au fil des ans, le festival est devenu un événement phare qui permet de mettre en avant la dynamique de

l'université marocaine et sa capacité à adhérer au processus de développement local et à s'adapter aux nouveautés que connaît le monde dans les différents domaines

Le festival a contribué à la promotion de l'image des préfectures de Moulay Rachid et Ben M'Sik en particulier et de Casablanca en général devenues une destination des grands artistes, chercheurs et créateurs et amateurs de l'art et du spectacle, a-t-il ajouté, notant que le festival a permis aussi d'amorcer une diplomatie culturelle parallèle consolidant le rayonnement du Royaume.

Pour sa part, Hicham Zine El Abidine, directeur artistique du festival, a souligné que l'édition de cette année sera marquée par des présentations distinguées recourant aux mondes virtuels, ce qui permet de présenter une expérience nouvelle et développée du théâtre, précisant que parmi les expériences théâtrales qui prendront part à ce festival figure le théâtre de l'Arabie saoudite.

Selon lui, il s'agit d'une occasion de s'ouvrir sur d'autres expériences théâtrales, notant que cette édition connaît une forte participation nationale dans la mesure où le nombre de pièces marocaines dépasse celui de celles étrangères.

Le programme prévoit des présentations théâtrales de troupes universitaires ma-

rocaines, des ateliers de formation au profit des étudiants et adeptes du théâtre, outre des rencontres et colloques sur le théâtre et la thématique de cette édition.

Comme à l'accoutumée, le festival rendra hommage à nombre de personnalités du monde de l'art en reconnaissance de leurs contributions et parcours artistiques, le but étant de permettre aux générations montantes de découvrir les oeuvres et travaux scientifiques des personnalités distinguées.

Le festival offre aussi l'occasion de débattre des différentes présentations théâtrales dans le cadre des nuits du festival qui se veulent un laboratoire d'échanges entre les troupes universitaires présentes afin de découvrir les différents outils de travail et les visions multiples de la pratique théâtrale.

Le festival a instauré, depuis son lancement en 1988, une tradition qui ouvre des horizons de coopération aux jeunes du monde entier en leur offrant l'opportunité de s'ouvrir, d'interagir et de s'engager dans des expériences artistiques créatives. Cela leur permet d'acquérir des connaissances personnelles et des compétences professionnelles qui leur ouvrent des possibilités d'intégration dans la société pour contribuer au développement du pays, dans un esprit de responsabilité, de discipline et d'épanouissement.



Les lauréats du 1^{er} concours de photographie sur "les scènes de vie à Salé" dévoilés



La Fondation Salé pour la culture et les Arts a annoncé jeudi les noms des lauréats de la première édition du concours de photographie sur le thème "Scènes de vie à Salé".

Le premier prix (15.000 dirhams) est revenu au jeune photographe Redouane Akharaz, le deuxième (10.000 dirhams) à Atik Mouâtassim et le troisième (5.000 dirhams) à l'étudiante Houda Haddad.

Dans une déclaration à la MAP en marge de la cérémonie de remise des prix, le président de la Fondation, Mohamed Lotfi Lamrini a indiqué que ce concours cherche à diversifier l'offre culturelle à Salé et promouvoir son rayonnement artistique.

Et d'ajouter que cette compétition en faveur de la promotion de la créativité des jeunes a été marquée par la participation

de 14 photographes avec un total de 100 photographies.

De même, le président du jury, Idriss Lamrini a mis en avant l'importance de ce concours et sa contribution à faire découvrir certaines caractéristiques de la ville de Salé et sa vitalité, notant que les photographies en lice livrent un témoignage saisissant sur l'histoire de la ville, ses monuments ainsi que certains aspects de la vie quotidienne.

Il a souligné que le jury, qui comprend également l'archéologue Fatima Aït Mhaned et le photographe Noureddine Tilsaghani, a pris en ligne de compte les critères de la qualité, l'esthétique ou encore la charge symbolique.

Outre les photographies primées, le jury a sélectionné 30 autres photographies qui seront présentées jusqu'au 23 juillet

lors d'une exposition collective à la galerie INEX et jusqu'au 30 septembre prochain au Centre culturel Saïd Hajji à Salé.

La Fondation Salé pour la culture et les arts s'assigne comme objectifs de contribuer à l'évaluation des politiques culturelles, apporter son expertise dans ce domaine ou encore promouvoir la culture des droits de l'homme dans les champs culturels et artistiques, surtout sur le registre de la liberté d'expression et de la créativité.

La Fondation cherche aussi tout particulièrement à promouvoir l'image de la ville de Salé en tant que pôle culturel et artistique en faisant découvrir son patrimoine, ses personnalités, ses penseurs et ses intellectuels, outre la promotion de projets culturels et artistiques de bonne facture.

“Tamg’Art”, une exposition éclectique à Rabat met en valeur la culture Amazighe sous toutes ses formes

La Villa des Arts de Rabat accueille jusqu'au 15 juillet l'exposition Tamg'Art, qui propose un large éventail d'œuvres artistiques, mettant en valeur l'artisanat et les arts traditionnels amazighes, au grand bonheur du public.

Organisée par l'Association IBDA pour le développement social et la revitalisation du patrimoine immatériel en partenariat avec la Villa des Arts de Rabat, la première édition de cet événement a rassemblé un grand nombre d'artistes et de créateurs de domaines variés, notamment dans les secteurs de l'artisanat et du stylisme, sous le thème "Tamg'Art: le souvenir d'hier avec les mains d'aujourd'hui".

S'exprimant jeudi soir à l'occasion du vernissage de l'exposition, la présidente de l'association IBDA, Ilham Benami s'est dite très heureuse de célébrer les arts traditionnels amazighes, rappelant que la devise de cette exposition est de démocratiser l'accès au patrimoine.

"Notre patrimoine culturel est un héritage précieux qui a besoin d'être sauvegardé et d'être transmis aux futures générations", a-t-elle affirmé, remerciant toutes les parties ayant participé à l'organisation de cet événement culturel.

Parmi les œuvres exposées à cette occasion figure la toile brodée d'Ibtissam El Hafidi intitulée "La petite Fatima".

Visant principalement à sensibiliser au sujet du mariage des mineures, la toile de l'ar-

tiste a su captiver l'intérêt des visiteurs par les couleurs choisies et par le désespoir et la misère qu'elle a réussi à véhiculer à travers ses choix artistiques.

De son côté, la kinésithérapeute et artiste, Hafsa Harchi a expliqué dans une déclaration à la MAP que ses toiles sont le fruit d'un voyage au Sahara marocains, précisant que les hommes bleus du désert ainsi que la nature de cette région du Maroc ont été sa source d'inspiration.

"Je remercie infiniment l'association IBDA pour nous avoir soutenus dans la maîtrise des techniques de broderie et de confection de tapis", a-t-elle ajouté.

Outre le tissage, la broderie et la poterie, le stylisme a été mis à l'honneur à l'occasion de cet événement, avec un défilé de mode,

où les motifs et les accessoires amazighs ont été ingénieusement valorisés.

Mêlant authenticité et modernité, la première édition de l'exposition Tamg'Art a réussi à émerveiller les visiteurs par la qualité du travail des artistes et par leurs inspirations diverses, renforçant ainsi la place du patrimoine amazigh du Maroc, en tant qu'héritage culturel identitaire capable de se réinventer.

Avec cette manifestation, l'association IBDA tient à faire connaître l'identité culturelle du patrimoine marocain à l'intérieur et à l'extérieur du Maroc, d'intégrer les étrangers dans les formations, d'éduquer et de sensibiliser les générations futures à l'importance du patrimoine pour parvenir à un développement humain intégré.



Bouillon de culture

Festival

La 16ème édition du Festival national "Dakka et Rythmes" aura lieu du 21 au 23 juillet à Taroudant, à l'initiative du ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication.

Placée sous le Haut patronage de SM le Roi Mohammed VI, cette manifestation se propose de mettre en relief le patrimoine de la "Dakka", l'un des arts enracinés dans le paysage culturel et artistique national, soulignent les organisateurs dans un communiqué.

Cette manifestation culturelle vise également à promouvoir ce patrimoine et à assurer sa pérennité et sa transmission aux générations futures, ajoute la même source.

Au programme de cet événement, qui sera organisé en partenariat avec les Conseils provincial et communal de Taroudant, figurent des soirées artistiques auxquelles participeront des troupes folkloriques représentant les villes de Taroudant, Marrakech et Demnate.

Dans le cadre de cette édition, un hommage particulier sera rendu à plusieurs figures emblématiques qui ont largement contribué à la préservation de cet art populaire.

En marge de cette manifestation, une conférence autour du thème "Les liens des arts populaires avec le patrimoine de la Dakka" sera également organisée avec la participation d'une pléiade de chercheurs et d'universitaires.

“El Akademia Masterclass”, un projet pour le partage d'expériences entre jeunes talents marocains et artistes étrangers

Le projet "El Akademia Masterclass" se veut un espace culturel pour créer un échange humain, artistique et professionnel entre les jeunes talents marocains et des artistes étrangers confirmés, a affirmé, jeudi à Rabat, l'artiste franco-marocaine Monia Rizkallah, première cheffe d'attaque à l'Opéra de Berlin et initiatrice de ce projet.

"Il s'agit d'un projet qui est dédié à la jeunesse marocaine et ce sont des collègues de l'Opéra de Berlin qui viennent au Maroc partager leur savoir et savoir-faire avec des jeunes de 12 villes marocaines", a confié à la MAP cette violoniste en marge des répétitions générales tenues à l'Académie du Royaume du Maroc à Rabat, en amont du concert prévu le 20 juillet au Théâtre national Mohammed V dans le cadre de la 7ème édition d'"El Akademia Masterclass".

En plus des artistes marocains, ces masterclass accueillent notamment des musiciens de la Turquie, de l'Argentine, de l'Allemagne et de l'Espagne.

La 7ème édition d'"El Akademia Mas-

terclass", qui sera organisée du 12 au 25 juillet, promet un programme festif aux mélomanes de la capitale mais aussi de Meknès et d'Ifrane où elle fera escale.

"Ce projet a été fondé en 2017 à Rabat et nous avons eu par la suite une résidence à Fès", a-t-elle tenu à préciser, ajoutant que cette édition est "très spéciale puisque nous avons le plaisir de collaborer pour la première fois avec l'Académie du Royaume du Maroc".

S'agissant de la programmation, cette édition sera aussi marquée par la participation de l'artiste Mohamed Briouel et son ensemble andalou ainsi que de l'Orchestre symphonique des jeunes du Maroc, a-t-elle dit.

Cette édition prévoit une résidence à l'Académie du Royaume du Maroc à Rabat, puis à Meknès et à Ifrane à partir du 21 juillet.

"El Akademia Masterclass" ambitionne d'être le maillon novateur entre l'apprentissage académique des conservatoires de musique marocains et le perfectionnement

indispensable pour intégrer des orchestres professionnels.

Placée sous la présidence d'honneur de Son Altesse Royale la Princesse Lalla Meriem, cette édition, qui bénéficie du soutien de plusieurs partenaires, réunira une quarantaine de jeunes musiciens, dont une vingtaine de militaires de la Garde Royale, de la Gendarmerie Royale et des Forces Royales Air.

Ces jeunes musiciens se produiront dans un concert de musique de chambre le 17 juillet à Kénitra, le 18 juillet à l'Académie du Royaume à Rabat, et dans trois grands concerts de l'Orchestre national des jeunes du Maroc (ONJM), indiquent les organisateurs, notant que ces concerts gratuits se dérouleront le 20 juillet au Théâtre national Mohammed V à Rabat, le 22 juillet en plein air à Meknès et le 24 juillet en plein air à Ifrane. La programmation détaillée du projet "El Akademia Masterclass" est à découvrir sur le site "www.elakademia.com".

Fondatrice et présidente-directrice du projet "El Akademia Masterclass", Monia

Rizkallah voue un profond attachement au Maroc. Violoniste, son parcours artistique ne connaît pas de frontières, grâce à un multiculturalisme qu'elle retransmet à travers une musique aux multiples accents, sensible et cohésive.

Elle débute en France avec un parcours d'exception qui la mènera à Varsovie et Berlin pour devenir première cheffe d'attaque à l'Opéra de Berlin. Depuis, elle multiplie les participations aux plus grands orchestres internationaux et collabore avec des chanteurs d'opéra célèbres.

En 2019, elle reçoit le Trophée des Marocains du Monde, dans la catégorie Arts et Culture. Une année plus tard, elle intègre les 150 portraits de femmes du livre "Le temps des femmes libres". En 2021, elle est l'une des 35 histoires d'immigration et d'engagement de l'ouvrage "Deutsch-Marokkanische Lebenswege" (Chemins de vie germano-marocains). Cette année, elle est nommée "artiste de l'année" au Maroc et obtient le prix de la musique Orion Maroc.

Jeux & Loisirs

Par Abou Salma

abousalma10@gmail.com

Mots flechés

SANS TARDER	GAGE	ACTINI- UM DÉSERT	TITRE DE CIVILITÉ	FRAPP- ANT	SODIUM	FEMME AIMÉE	CEINTE	EMPAÏ- LEUR
↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓
PÏGE	ABER				GRECQUE CHOUÏNE	POSSÉSSIF		
↓	↓	ANTIP- ATHIE ÉPUISE			↓	↓	ANCIEN POSSÉSSIF	
EN POSTFA- CE		SOMMET CORSE	ARGÏLE ROUGE			TRAVAIL DE CHOÏX		
↓		↓			RESPECT PARTIE DE FOOT			
CARCAN POÏSSON			ROND			FIN DE PARTIE	EN APNÉE QUARTIER DE SFAX	
↓						↓	↓	
PARRAI- NER								
↓		RADE	FILS DE ZEUS		NAVIRE À VOÏLES			BAUPETS
BLÉ ROUMAÏN		PROSC- RIT COBALT				DON DU CIEL	FORME D'AVOÏR ALUMIN- IUM	
↓		↓				↓	↓	
MARGE					ICI ADVERBE			
↓					↓			
INONDE LIÉ				VILLA				
↓								
		PIVOT					PRONOM	

Solution mots flechés d'hier

ALPHABÉTIQUE	O	CONFINE EN CROQUIS	IMPASSE DU ROCHEL	DE BAS DE HAUT POUR POUR	I	ILLER	T	SON EST PROPRE ET SUFF	ESQUISSE TRÈS COURTE	ALLÉE ALANCA PARRAIN
CHARCUT	B	ÔN	IMPASSE DU ROCHEL	P	PE	IN	A	R	D	
	A	S	P	I	R	E	N	O	A	R
CRISTAL	C	T	O	D	C	A	S	E		
CRISTAL	S	U	I	C	I	D	E	T	U	V
CRISTAL	R	M	E	I	V	U	C	E		
CRISTAL	G	A	I	D	E	B	O	R	D	E
CRISTAL	N	S	I	T	L	N	R	P		
CRISTAL	A	T	T	I	S	E	T	E	R	N
CRISTAL	I	E	P	F	A	E	R			
CRISTAL	A	S	P	O	L	E	L	A		
CRISTAL	T	O	U	S	A	V	E	R	T	I
CRISTAL	E	U	E	L	U	C	A	L		

Directeur de la Publication et de la Rédaction
Mohamed Benarbia

Secrétaire général de la rédaction
Mohamed Bouarab

Rédaction
Hassan Bentaleb
Alain Bouitby
Mouad Tabet
Wafaa Mejdoubi
Mehdi Ouassat
Rachid Metah

Responsable des ressources humaines
Atika Rachdi

Directeur artistique
Fouad Ezzafir

Service technique
Khadja Sâs (Responsable)
Myriem Behane
Khadja Hafsi
Mariama Farki
Elkardoussi Elmardi

Révision
Abdelmoumen Warrach
Secrétariat
Ammar Tabaa

Photographe
Ahmed Laaraki
Correspondants
Ahmedou El Katob (Ladysoum)
Abdelali Khalilad (Esaouira)

Collaborateurs
Chouab-Sahnoun
Khali Benmoussa

Adresse de la Rédaction
33, Rue Amir Abdelkader
B.P: 2165 - Casablanca Maroc

E-mail:
liberation@libe.ma
Téléphone:
0522 63 94 04

Fax de la rédaction:
0522 62 09 72

Service annonces et publicité
E-mail:
annonces@liberation.ma

Youssef El Gabs
Moussa El Youssefoui
Leubna Baghdadi
Latifa Mounib
Kkia Ait Dahman
Sihem Zahir
Fadwa Choukri

44, Avenue des E.A.R
3^e Etage - Casablanca
Tél: (0522) 31.00.62
(0522) 62.32.32
(0522) 60.25.44
Fax: (0522) 31.28.30

Imprimerie
Les Editions Maghébines

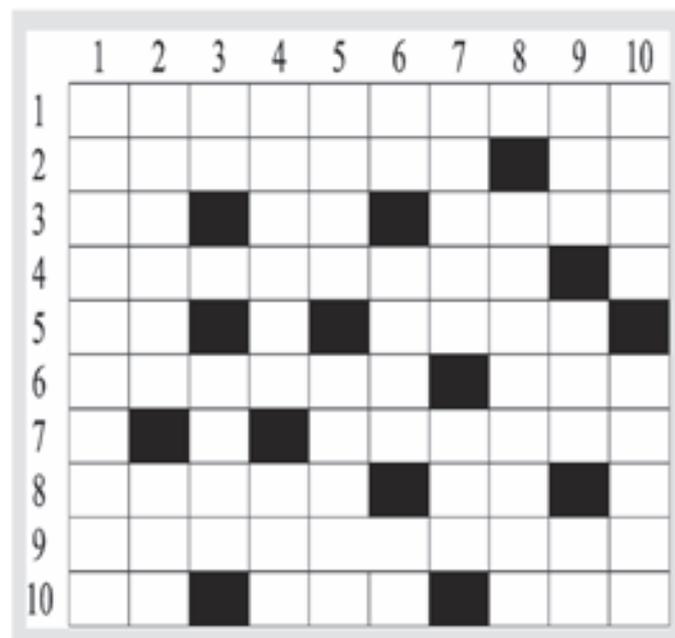
Distribution
SAPRESS
Dossier de presse:
130/04

Site web:
www.libe.ma

Journal Libération
Libération Maroc

المغرب ojb MAROC
2017
www.ojb.ma

Mots croisés



HORIZONTALEMENT

- 1- Linéature
- 2- Accidentée - Deux font radiments
- 3- Six romain - Négatif - Amour d'Osiris
- 4- Grabataire
- 5- Sigle du Royaume - Unité de test
- 6- Dans l'embarras - Le mal d'aimer
- 7- Suites
- 8- Mauvais film - L'absent
- 9- Grosse peine
- 10- En les - Epoque - Possessif

VERTICALEMENT

- 1- Désaccord
- 2- Logogriphe - Point de saignée
- 3- Fin de forme - Source de glacier
- 4- Snobé - Première épouse
- 5- Provient - Fils d'acide et d'alcool
- 6- L'absent - Facile - Indicateur
- 7- Coloré - Fleuve espagnol
- 8- Contraceptif
- 9- Ceinture jaune - Poussée - L'Union
- 10- Elle tenait le ciel - Lignée slave

Solution mots croisés d'hier



Grilles de sudoku

Facile

1	2		6			5		7
				2	1	4	9	
6	4		7				2	
	1	2	9			7		
	5						8	
		7			8	9	6	
	7			2		4	8	
	6	4	8	7				
3	8			6		7	5	

Moyen

				1	6		4	
7	8		9					3
		6	7					9
3				2	5			
2	9				4		6	
		8	1					2
5				7	1			
6				1		3	4	
	7	2	3					

Difficile

			9			8	1	
						9	3	
9			3				4	
	3	4	8				1	
		6			7			
2		3	7		6			
7			1				6	
4	8							
	5	2		9				

Expert

4	7	3			2		8	
8	2				4			
							2	
		1	4	8				
7								6
			9	2		1		
	3							
			5				3	1
	9	2				5	6	7

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9.
Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

Facile

5	8	3	6	1	4	9	7	2
6	7	4	8	2	9	5	1	3
9	1	2	7	5	3	6	8	4
2	5	9	1	3	7	4	6	8
3	4	1	9	8	6	2	5	7
7	6	8	5	4	2	1	3	9
1	2	6	3	9	8	7	4	5
4	3	5	2	7	1	8	9	6
8	9	7	4	6	5	3	2	1

Moyen

6	8	3	9	1	2	4	5	7
9	5	1	7	8	4	3	6	2
2	4	7	6	3	5	1	8	9
5	1	8	3	9	6	2	7	4
7	9	2	4	5	1	6	3	8
3	6	4	2	7	8	5	9	1
4	3	9	5	2	7	8	1	6
8	7	6	1	4	3	9	2	5
1	2	5	8	6	9	7	4	3

Difficile

4	2	3	6	7	1	9	5	8
7	5	1	9	3	8	4	6	2
6	8	9	5	2	4	3	1	7
9	6	4	3	8	5	7	2	1
3	7	8	1	6	2	5	9	4
5	1	2	7	4	9	6	8	3
8	3	7	2	9	6	1	4	5
2	9	5	4	1	7	8	3	6
1	4	6	8	5	3	2	7	9

Expert

8	4	1	2	7	6	9	3	5
6	3	5	9	1	4	7	2	8
2	7	9	5	3	8	1	6	4
5	1	7	4	8	2	6	9	3
3	6	4	7	5	9	8	1	2
9	2	8	1	6	3	4	5	7
4	8	2	6	9	5	3	7	1
7	5	6	3	4	1	2	8	9
1	9	3	8	2	7	5	4	6

L'aspartame, un édulcorant artificiel depuis longtemps controversé

Depuis sa découverte, l'aspartame est régulièrement l'objet de controverses quant à son risque pour la santé. Soupçonné de favoriser cancer, diabète ou accouchements prématurés, l'innocuité de cet édulcorant, l'un des plus utilisés par l'industrie agroalimentaire, fait encore débat.

Cet édulcorant de synthèse est issu de la combinaison de deux acides aminés, la phénylalanine et l'acide aspartique dont il tire son nom, qui font partie de la composition des protéines. Il a été découvert par hasard en 1965 par le chimiste de la compagnie pharmaceutique Searle qui cherchait un traitement contre l'ulcère.

Cet additif alimentaire est un édulcorant artificiel faible en calories: sa valeur énergétique est similaire à celle du sucre (4 kcal/g) mais son pouvoir sucrant est 200 fois plus élevé, ce qui signifie qu'une quantité beaucoup plus faible est nécessaire pour obtenir un goût comparable.

Ce n'est pas le premier édulcorant. Son ancêtre, la saccharine, découverte en 1879, possède le même pouvoir sucrant, mais elle est dotée d'un arrière goût amer.

On retrouve l'aspartame dans des milliers de produits dits "allé-



gés", "light" ou "0%": boissons, desserts, confiseries, produits laitiers, chewing-gums, produits hypocaloriques ou amaigrissants. C'est aussi l'édulcorant de table, la petite "sucrette" que l'on met dans le café. Il est par ailleurs présent dans plus de 600 médicaments.

Aujourd'hui, on estime que 200 millions de personnes en consommeraient régulièrement dans le monde.

L'aspartame est référencé dans l'Union européenne par le code E 951.

Sa première autorisation de mise sur le marché a été accordée aux États-Unis par la Food and Drug Administration (FDA) en 1974.

A la suite de possibles effets toxiques et cancérigènes sur le cerveau, l'autorisation fut suspendue quelques mois plus tard. Son usage fut rétabli en 1981 aux États-Unis dans les aliments solides, puis dans les liquides en 1983.

Depuis, plus de 90 autres pays l'ont autorisé, comme la France en 1988.

La dose journalière admissible (DJA) de l'aspartame a été établie en 1980 à 40 mg/kg de poids corporel par le comité d'experts sur les additifs alimentaires de la Food and Agriculture Organization (FAO) et de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), ce qui équivaut à des quantités journalières astronomiques.

Depuis l'apparition de l'aspartame sur le marché, rarement un produit a nourri autant de controverses.

En 2010, des chercheurs de Bo-

logne (Italie) ont notamment démontré que la consommation de ce "faux sucre" provoquait une augmentation significative de l'incidence des cancers (en particulier du foie et du poumon) chez des rongeurs mâles.

Une autre étude, menée cette fois par des scientifiques danois, a montré la même année que le produit augmenterait le risque d'accouchement prématuré.

En décembre 2013, l'Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA) a assuré, après une réévaluation approfondie, que l'aspartame et ses produits de dégradation étaient sûrs pour la consommation humaine si la dose journalière recommandée était respectée.

Deux ans plus tard, son équivalente française, l'Anses, indiquait qu'aucune donnée disponible ne démontrait de risques avérés de cancer, même si certaines études soulignaient "la nécessité d'approfondir les connaissances" à ce sujet.

Depuis, l'OMS a notamment estimé que les édulcorants artificiels ne permettraient pas de perdre du poids et pouvaient présenter des risques pour la santé sur le long terme.

En Ukraine, nettoyer les ruines de la guerre au son de l'électro

Le DJ a installé ses platines et ses enceintes sur un muret. Au son de la musique électronique, des centaines de jeunes Ukrainiens forment une chaîne humaine pour évacuer des briques d'un bâtiment en ruines dans le village de Iaguidné.

"Nous nettoyons les conséquences de l'occupation russe", dit Dmytro Trofymenko, 31 ans. "C'est un exemple de la façon dont les jeunes peuvent être utiles, sans compromettre la façon dont nous aimons passer notre temps à écouter de la musique", poursuit le DJ moustachu de 31 ans.

L'initiative "Réparer ensemble" a lieu ce week-end dans plusieurs villages de la région de Tchernigiv dans le nord de l'Ukraine, après plus de 500 jours d'invasion russe.

Elle a été lancée l'année dernière dans plusieurs quartiers de Tchernigiv qui étaient sous occupation russe ou situés sur la ligne de front.

"Nous sommes en contact avec les autorités locales. Elles nous donnent une liste de bâtiments et d'adresses où il faut venir démanteler" les ruines, explique Bogdan Bieljaiev, 29 ans, l'un des organisateurs.

Des professionnels du bâtiment se mettent ensuite au travail une fois les débris débarrassés par les raveurs.

Des sorties sont régulièrement organisées en été, la plupart des bénévoles venant de Kiev ou de la région environnante.

Selon M. Bieljaiev, environ 350 personnes, d'une moyenne d'âge de 25 ans, ont participé au rassemblement de ce week-end.

"La plupart d'entre elles veulent aider. Elles ne veulent pas rester chez eux", relève-t-il. Oleksandra Gorgane, une experte en agriculture de 28 ans, lunettes de soleil et foulard léopard sur la tête, se dit "inspirée par le patriotisme".

"Malheureusement, ma ville natale est actuellement sous occupation (russe). Je ne peux pas les aider physiquement, seulement financièrement. J'ai l'impression que, d'une manière ou d'une autre, je me rattrape", explique-t-elle.

Iaryna Kvasny, 21 ans, raconte vouloir "aider avec ses mains": "Cela profite à la communauté. Ils n'ont pas besoin d'embaucher quelqu'un, il suffit de faire appel à des jeunes actifs qui le font gratuitement".

Et après une dure journée de déblayage, l'heure est à la détente: les bénévoles prennent part aux célébrations de la tradition folklorique de la nuit de Kouppala, qui a généralement lieu au solstice d'été.

Ils se déshabillent et se baignent dans un

lac avoisinant, certains vêtus de chemises en lin brodées et la tête couronnée de fleurs. Plus tard, ils danseront autour d'un feu.

Pour Anna Pendyoukh, graphiste de 30 ans, ces fêtes sont un moyen de se débarrasser de "beaucoup de négativité".

"C'est très important en temps de guerre,

cela contribue à la santé mentale", souligne-t-elle.

"On a envie de s'arracher les cheveux à cause de ce qui se passe. Cette négativité a besoin d'être libérée quelque part, d'être crachée", ajoute-t-elle. "C'est le moyen le plus constructif et non destructif de la faire".



Marion Slitine : *Un musée pour la Palestine, une façon de lutter contre l'effacement d'un peuple voulu par l'occupation*

Entretien

Dans cet entretien, Marion Slitine, l'une des commissaires de l'exposition «Ce que la Palestine apporte au monde», nous parle du projet de musée à Jérusalem Est et de la résistance artistique et culturelle du peuple palestinien.



Libé : Pourquoi avoir choisi le titre «Ce que la Palestine apporte au monde» ?

Marion Slitine : Il s'agit d'un renversement de perspective où on a eu envie de voir en quoi aujourd'hui la Palestine, qui est au cœur des images géopolitiques, depuis un certain nombre d'années avec les révolutions arabes et d'autres événements a été mise à l'écart de l'attention.



L'idée c'est vraiment de montrer que la Palestine est encore au cœur des manifestations et surtout est une source d'inspiration, quand je parlais de renversement, c'était vraiment l'idée de comment la Palestine a une capitale symbolique extrêmement puissante, que ce soit historiquement, politiquement mais aussi culturellement. Au lieu de parler de la Palestine à travers ce dont on a l'habitude de voir, c'est-à-dire la perte, la souffrance, ce n'est pas l'idée d'effacer, d'annihiler le contexte d'occupation et colonial mais l'idée c'était de parler de la Palestine à travers ce qu'elle a créé, hier et aujourd'hui, et ce qu'elle inspire au monde.

C'est donc ça le renversement et de voir aussi comment la Palestine pouvait nous apprendre. Elle a toujours été à l'avant-garde des questions de résistance, d'injustice, de lutte pour les droits de l'Homme. Mais ce qu'elle

pouvait aussi nous apprendre en termes de créativité, d'expérimentation artistique qui passe beaucoup par l'humour qui est très présent dans cette création contemporaine.

L'humour agit comme une soupape de sécurité et une résistance au désespoir. L'idée c'était vraiment de renverser un peu les perspectives et montrer une Palestine qui est extrêmement créative, vivante et qui nous apprend en termes de créativité également.

C'est toute cette vitalité, cette effervescence de la création en Palestine et pour la Palestine aussi qu'on a voulu mettre en avant. Il fallait un titre qui fasse référence aussi à une revue qui est sortie et qui a été éditée par l'Institut du monde arabe et le Seuil dans la collection Araborama qui porte donc le nom de ce que la Palestine apporte au monde où énormément de chercheurs, d'artistes, d'acteurs de la société civile ont contribué, que ce soit des Palestiniens ou des internationaux. Des pays arabes également ont participé à cet ouvrage collectif. C'est donc ça le point de départ.

Les œuvres présentées lors de l'exposition sont normalement exposées au musée national de la Palestine. Comment donc bâtir un musée pour un peuple et un Etat encore sous l'occupation ?

C'est justement tout le défi et le pari de cette exposition. Il y a effectivement ce musée national de l'art moderne et contemporain de la Palestine qui a été fondé par Elias Sanbar en 2017 et sur les modèles de musée en exil, des musées de solidarité qu'il y avait aussi en Afrique du Sud ou au Chili. L'idée ici c'est un musée fondé sur des donations d'artistes internationaux qui font donc don d'une de leurs œuvres voire plusieurs. Par ce geste de don, on retrouve l'idée de créer un musée à l'avenir, en devenir qui a vocation à être à Jérusalem Est, dans un avenir proche qui serait donc la capitale des Palestiniens.

C'est vraiment un musée solidaire mais qui a réellement une ambition

d'avoir sa dimension physique à l'avenir. Ce qui est également intéressant dans ce musée, c'est qu'Elias Sanbar ne va pas aller chercher des œuvres. Ce sont vraiment des artistes qui ont une sympathie et qui veulent s'engager pour la question palestinienne. Actuellement, les collections de ce musée sont dans les réserves de l'Institut du monde arabe puisqu'il y a eu énormément de dons qui ont été faits à tel point qu'il n'y avait plus de place. Il y a donc un partenariat entre l'IMA et ce musée qui a été établi pour héberger ces collections en attendant un futur musée à Jérusalem Est.

Le musée de Jérusalem Est est-il encore à l'état de projet ou est-il en cours de construction ?

C'est un projet qui pour l'instant est en devenir puisqu'on sait que dans la situation politique actuelle, il est impossible d'établir un musée palestinien à Jérusalem qui est annexée, mais l'idée à terme, c'est que ce musée ait vraiment un pendant physique à Jérusalem. C'est aussi une idée de solidarité, un musée qui est pour le moment mobile et tangible au gré des expositions et des déplacements mais avec de vraies collections physiques.

Est-ce que ce musée a pour but de préserver la mémoire et la culture palestiniennes face à une occupation qui cherche en quelque sorte à faire disparaître tout cela ?

Non seulement le musée mais aussi l'exposition de manière générale, c'est aussi montrer cette revendication qui n'est pas une provocation à être là, à



exister malgré toutes les difficultés de la vie quotidienne sous l'occupation et évidemment la question de créer des archives, une histoire culturelle, de préserver le patrimoine et la mémoire culturelle des Palestiniens. Ce sont des enjeux majeurs dans un contexte d'occupation où l'on sait que l'une des premières choses que l'armée israélienne fait est de détruire les archives notamment culturelles. Il faut donc créer toutes ces initiatives artistiques et les préserver, les conserver dans un musée car c'est aussi une façon de lutter contre l'effacement d'un peuple voulu par l'occupation parce que c'est une occupation non seulement militaire et économique mais aussi culturelle et c'est là, la force de l'art et de la culture.

C'est pour rappeler cette volonté qui n'a jamais cessé et qui est toujours aussi présente de faire valoir sa voix et ses droits et montrer aussi une visibilité, se représenter par la culture et par toutes ces images qui disent d'autres choses de la Palestine.

En organisant cette exposition à l'IMA, quel public souhaitez-vous toucher ?

Pour commencer, le partenariat entre l'IMA et le musée d'art moderne et contemporain de la Palestine y est pour beaucoup dans le choix de faire l'exposition à l'IMA. Ce partenariat fait qu'ils doivent présenter chaque année les dernières acquisitions et donations des artistes de ce musée. Là, l'idée était de faire un événement fort. Nous ne sommes pas sans savoir que nous sommes à la 75ème année de commémoration de la nakba. Donc c'était aussi une volonté de mettre l'IMA à l'heure palestinienne.

C'est très important qu'une institution d'une telle envergure en France puisse faire partie de ce projet. C'est une manière à la fois de toucher un public arabophone mais également un public beaucoup plus large puisque l'IMA est une centralité culturelle majeure en France, donc c'est tout à fait naturel de la faire ici.

Paris : Propos recueillis par Youssef Lahlali

**FIDUCIAIRE BOUGAFER
CONSEILS
CABINET FIDUCIAIRE
TEL : 06 71 66 19 18 /
06 61 86 89 08**

Aux termes d'un PV de l'Assemblée générale extraordinaire en date de 05/04/2023 à Settat de la société Civile Immobilière AL AMANE , SOCIÉTÉ CIVILE IMMOBILIÈRE au capital de 1 000 000,00 dhs dont le siège est situé à SETTAT, LOT WAHDA HY EL FARAH SETTAT La société a décidé de

1- -changement de la dénomination sociale de la société, de la société civile immobilière AL AMANE à la SOCIÉTÉ CIVILE IMMOBILIÈRE TAOURDA TIZAR.

2- Le Dépôt légal a été effectué au tribunal de première instance de Settat et immatriculée au registre de commerce sous le 7441 le 24/05/2023 sous le n° 192/23 .

N° 5250/PA

**ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE SETTAT
COMMUNE
DE LAQRAQRA
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° 02/2023**

Le mercredi 09 aout 2023 à 11 heures du matin, il sera procédé, dans la salle de réunion de la Commune de LAQRAQRA à l'ouverture

des plis relatifs aux :
**CONSTRUCTION DES
ABRIS DE BUS A LA COM-
MUNE DE LAQRAQRA,
PROVINCE DE SETTAT**
Le dossier de l'appel d'offres peut être retiré du bureau technique de la commune de LAQRAQRA, il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : (5 000,00 Dhs) CINQ MILLE DIRHAMS
L'estimation du coût des prestations est fixée à : 114 380,64 DHS TTC.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2-12-349 du 08 Joumada I 1434 (20/03/2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau technique de la commune.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les envoyer par voie électronique via PMMP

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

N° 5248/PA

**ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
REGION BENI MELLAL-
KHENIFRA
PROVINCE
DE KHOURIBGA
GROUPEMENT
DES COLLECTIVITES
TERRITORIALES
OUARDIGHA
POUR LA GESTION
DES DECHETS SOLIDE
ET ASSIMILES
AVIS D'APPEL D'OFFRES
de pré-qualification
N°01/2023**

Le Mardi 22 Aout L'an Deux Mille vingt-trois à 11 heures du matin, il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le président du Groupement des collectivités territoriales Ouardigha Pour la gestion des déchets solide et assimilés à l'ouverture des plis relatif à la pré-qualification des sociétés délégataires éligibles à la procédure d'appel d'offres pour la gestion déléguée du centre d'enfouissement et de valorisation (CEV) Provincial de Khouribga et les centres de transfert de Khouribga, Oued Zem et Bejaad.

Le dossier d'Appel d'Offres peut être retiré auprès du bureau relevant du groupement des collectivités territoriales Ouardigha sise au

Siège de la Province de Khouribga, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.
Les concurrents peuvent :
- Soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception à l'adresse suivante :
Mr le président du Groupement des collectivités territoriales Ouardigha Pour la gestion des déchets solide et assimilés Province de KHOURIBGA.

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre du Groupement des collectivités territoriales Ouardigha Pour la gestion des déchets solide et assimilés.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Les soumissions électroniques au portail des marchés publics ne seront pas admises au cours de cet appel d'offres.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers constitutifs des offres des candidats doivent être conformes à l'articles 5 paragraphes 5-2 et 5-3 du règlement de consultation.

-Le cout annuel du marché est estimé à 1740000,00 DH/ TTC

Il est prévu une visite des lieux Le Mardi 08 Aout 2023 à 10 Heures du matin, Rendez-vous au siège de la province de Khouribga.

N° 5249/PA

**ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE SIDI KACEM
SECRETARIAT GENERAL
DRM**

AVIS RECTIFICATIF DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT

N°: 31/2023

Le Gouverneur de la Province de Sidi Kacem porte à la connaissance du public que l'avis de l'appel d'offres ouvert N° 31/2023 relatif à l'achat du carburant et lubrifiants –

Province de Sidi Kacem-lot unique a été modifié comme suit :

*Au lieu de l'estimation des coûts des prestations établie par le maitre d'ouvrage est fixée à la somme de Cinq cent quatre vingt quatorze mille trois cent soixante seize dirhams 00 centimes (594 376,00) toutes taxes comprises,

*Lire : Cinq cent quatre vingt quinze mille cent trente Dirhams 00 Centimes (595 130,00) toutes taxes comprises

N° 5245/PA

ROYAUME DU MAROC



**MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE SETTAT
COMMUNE DE LAQRAQRA**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° 01/2023**

Le mercredi 09 aout 2023 à 10 heures du matin, il sera procédé, dans la salle de réunion de la Commune de LAQRAQRA à l'ouverture des plis relatifs aux :
TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PARKING EN CHARPENTE METALLIQUE AU CENTRE DE LA COMMUNE LAQRAQRA, PROVINCE DE SETTAT.

Le dossier de l'appel d'offres peut être retiré du bureau technique de la commune de LAQRAQRA, il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : (15 000,00 Dhs) QUINZE MILLE DIRHAMS
L'estimation du coût des prestations est fixée à : 520 956,00 DHS TTC.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2-12-349 du 08 Joumada I 1434 (20/03/2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau technique de la commune.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les envoyer par voie électronique via PMMP

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

• Pour les concurrents installés au Maroc

Les concurrents installés au Maroc doivent produire une copie légalisée (certifiée conforme à l'original) du certificat de qualification suivante :

Secteur	Qualification exigées	Classe
A	A2	5

• Pour les concurrents non installés au Maroc

Les concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel qu'il est prévu par le règlement de consultation.

N° 5247/PA

**ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE BENSULMANE
CERCLE DE BENSULMANE
CAIDAT DES ZAIDA
COMMUNE ZAIDA**

**AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT N° :06/2023
RESERVE AUX PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES**

Le 05/08/2023 à 11h, il sera procédé dans le bureau du président de la Commune Zaida à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre sur offres de prix pour :

- **TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN ABRIS CHARPENTE MÉTALLIQUE POUR VÉHICULES DE LA COMMUNE ZAIDA BENSULMANE.**

-Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du service technique de la Commune Zaida, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma.

-Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :7500,00DHS (Sept mille cinq cents dirhams 00 cts).

-L'estimation des travaux est fixé par le maitre d'ouvrage d'un montant de :375516,00 DHS (Trois cent soixante-quinze mille et cinq cent seize Dirhams 00 Cts).

- Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 8 Joumada I 1438 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du président de la Commune Zaida ;
- soit les envoyer par voie électronique sur le portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 04 du règlement de consultation.

Le dossier technique doit comprendre :

1 Pour les concurrents installés au Maroc:

Produire une copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de déclassification délivrée par le ministre de l'équipement ;

Secteur	Qualification	Classe
1	B	4

2 Pour les concurrents non installés au Maroc : Les entreprises non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par l'article 4 du règlement de consultation.

N° 5246/PA

Fiduciaire ZAHIR
Société à Responsabilité
Limitée à Associé Unique
Au capital de 100 000,00
DHS

Siège social : Rue Ibn
Aicha Imm. Paris 3ème
étage Bureau N° 11 Guéfilz
Marrakech.

Tél / Fax : 05 24 43 41 06
AVIS DE CONSTITUTION
Aux termes d'un acte S.S.P.
enregistré à Marrakech le
23/06/2023, il a été constitué
une société SARL AU ayant
les caractéristiques suivantes:

1) Dénomination : CHEER
EVENT MOROCCO
2) Capital social : Le capital
social est fixé à la somme de
100 000,00 DHS.
3) Siège social : MASSIRA 2
D N° 374 MARRAKECH
4) Objet : Entrepreneur de la
gestion d'exploitation de services
(événementiel, conciergerie)

5) Gérance : Mme NEJ-
NAOUI SAFA est désignée
gérante unique de la dite so-
ciété pour une durée illimitée.

6) Le dépôt légal a été effectué
au tribunal de commerce
de Marrakech le 13/07/2023
sous le N° 138409, RC N°
138409.

N° 5251/PA

AVIS DE CLÔTURE
DE LIQUIDATION
GROUPE SCOLAIRE LA
SOURCE
RC N° 58935
CASABLANCA

Aux termes du procès-verbal
de l'Assemblée Générale Extra-
ordinaire de la société, en
date du 18/02/2019, il a été
décidé :

1. D'approuver les comptes
de la liquidation tels qu'ils
sont présentés par le liquida-
teur, donnant à ce dernier
quibus-entier et définitif pour
l'exécution de son mandat ;
2. De clôturer la liquidation
et constater la cessation
d'existence de la personnalité
morale de la société ;

3. De conserver les archives
de la société pendant la
durée légale chez le liquida-
teur.

Le dépôt légal a été effectué
auprès du greffe du tribunal
de commerce de Casablanca le
15/06/2023 sous le
N° 874797.

Pour extrait et mention
La gérance

N° 5252/PA

SABRINA MESSAGERIE
Constitution

Aux termes d'un acte SSP
en date du 15 Juin 2023 à Casa-
blanca, il a été établi les sta-
tuts d'une société dont les
caractéristiques principales
sont les suivantes :

Dénomination : - SABRINA
MESSAGERIE -
Objet : Toutes les opérations
de la messagerie et livraison
des colis.

Forme juridique : SARL
Siège social : LOTS ASA-
LAM 01 GR EXT BD AL
WAHIDA RES ESSALAM
MAG°59 SIDI MOUMEN
CASABLANCA

Capital social : est fixé à la
somme de 100.000,00 DHS,
divisé en 1000 parts sociales.
Durée : est fixée à 99 ans, à
dater de son immatriculation
au Registre du Commerce.
Gérance : est confiée pour
une durée illimitée à Mr KA-
CIMI AHMED comme gér-
ant et Mr ABBAR
ABDELFATAH comme co-
gérant.
Exercice social : du 1er jan-
vier au 31 décembre de

chaque année.
Dépôt légal a été effectué au
greffe du TC en date du
05/07/2023 sous le n°877196.
Pour extrait et mention
La gérance

N° 5253/PA

Compta-Gest Business
SARL AU
284 la lagune 4 Essaouira
FIDUCIAIRE COMPTABLE
ET FISCAL

Constitution de Sociétés -
Modifications - Tenue de
comptabilité
CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous
seing privé en date du
19/06/2023 il a été constitué
une société dont les caracté-
ristiques sont les suivantes :
Dénomination : SARAH &
ADAM COMMERCE SARL
Objet: Commerce électro-
nique/Travaux divers ou
constructions (entrepreneur
de) / Importation et exporta-
tion (marchand ou intermé-
diaire effectuant)

Siège Social:Domicilier chez
La société MOGADOR BU-
SINESS CENTER SARL
siège social fixé à apt au
2ème étage Lot Bouhaina 40-
5 AV Al Aqaba, Essaouira.

Durée: 99 ans.
Capital:100 000,00 réparti en
1000 partsde 100 dhsoùténu
par :

- Sarah, Thérèse, Louise
BOUMEDIEN : 500 parts de
100 dhf soit 50 000,00 dhf
- Adam TAHAR : 500 parts
de 100 dhf soit 50 000,00 dhf
Gérance :Adam TAHAR et
Sarah, Thérèse, Louise BOU-
MEDIEN, en qualité de cogé-
rants pour une durée
illimitée.

Dépôt Légal : Le dépôt légal
est effectué au tribunal de
première instance De Es-
saouira sous le numéro 305,
le13/07/2023.
R.C.N° 6874.

N° 5254/PA

Constitution
FIDUCIAIRE KING
CONSULTING-SARL-
BOUZNKA
Tél/Fax:0537743001
GSM:0661205870.

Constitution
Aux termes d'un acte sous
seing privé en date du
02/06/2023, il a été établi les
statuts d'une société SARL
AU, dont les caractéristiques
sont les suivantes :

Dénomination : - HIRING
GATE - SARL AU.
Siège Social : N°30 APPT 08
RUE MOULAY LOUKILI
HASSAN -RABAT.
Associé :
Mr HAMZA ZANGUL, ap-
porteur en numéraire 100
000,00 DHS soit 1000 parts so-
ciales.

TOTAL 100 000,00 DHS soit
1000 parts sociales
Objet : - Conseil De Gestion.
Durée : 99 ans.
Capital social : 100.000,00
DHS.

Gérance : la société est gérée
par : Mr HAMZA ZANGUL
Dépôt légal : la société a été
immatriculée au RC au Tri-
bunal de Commerce de
Rabat sous le N°169939, le
12/07/2023.

N° 5255/PA

Constitution
FIDUCIAIRE KING
CONSULTING-SARL-
BOUZNKA
Tél/Fax:0537743001
GSM:0661205870.

Constitution
Aux termes d'un acte sous
seing privé en date du
02/06/2023, il a été établi les

statuts d'une société SARL
AU, dont les caractéristiques
sont les suivantes :
Dénomination : - ZAGO DI-
GITAL - SARL AU.
Siège Social : N°30 APPT 08
RUE MOULAY LOUKILI
HASSAN -RABAT.

Associé :
Mr HAMZA ZANGUL, ap-
porteur en numéraire 100
000,00 DHS soit 1000 parts so-
ciales

TOTAL 100 000,00 DHS soit
1000 parts sociales
Objet :
- Conseil Informatique.
Durée : 99 ans.
Capital social : 100.000,00
DHS.

Gérance : la société est gérée
par : Mr HAMZA ZANGUL
Dépôt légal : la société a été
immatriculée au RC au Tri-
bunal de Commerce de
Rabat sous le N°169937, le
11/05/2023.

N° 5256/PA

- MAY LYNN - S.A.R.L AU
SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ
LIMITÉE A ASSOCIÉ
UNIQUE AU CAPITAL DE
10 000,00 DIRHAMS
SIEGE SOCIAL: CHEZ BU-
SINESS CONNECTION
NETWORKING GROUP-
265 BD ZERKTOUNI
9ème ETAGE N° 92
CASABLANCA
CONSTITUTION
DE SOCIÉTÉ

Aux termes d'un acte sous
seing privé en date, à Casa-
blanca, du 07/06/2022, il a
été formé une société à res-
ponsabilité limitée à associé
unique dont les caracté-
ristiques sont les suivantes :
DÉNOMINATION:- MAY
LYNN-SARL AU
OBJET : La société a pour
objet au Maroc et à l'étranger :

- La construction et la pro-
motion immobilière en vue
de la vente ou de la location ;
- L'acquisition de tous ter-
rains bâtis ou non bâtis ainsi
que toute propriété immo-
bilière ;
- La transformation des
biens immeubles, leur vente
en copropriété par lot ou
unité ;
- L'acquisition de biens im-
meubles à usage locatif ;
- La gestion d'actifs immo-
bilières et financiers pour
compte propre et pour le
compte de tiers ;
- L'administration de biens
immobilières et les activités de
syndic ;
- Toute opération de conseil,
d'études et de prestations de
services en vue de l'acquisi-
tion, la gestion et la cession
de biens immobilières et de
manière générale, toute autre
opération de conseil, d'étude
et de prestation de services ;
- L'importation de maté-
riels de construction, d'élé-
ments décoratifs et de
moblier et de manière gé-
nérale toute opération d'im-
port-export ;
- La gestion hôtelière et la
gestion d'appart-hôtels ;
- La participation de la so-
ciété, par tous moyens, à
toutes entreprises ou sociétés
créées ou à créer, pouvant se
rattacher à l'objet social, no-
tamment par voie de création
de sociétés nouvelles, d'ap-
port, commandite, souscrip-
tion ou rachat de titres ou
droits sociaux, fusion, al-
liance ou association en par-
ticipation ou de location
gérance.

Et généralement, toutes opé-
rations industrielles, com-
merciales, financières, civiles,
mobilières ou immobilières

pouvant se rattacher direc-
tement ou indirectement à l'un
des objets visés ci-dessus ou
à tous objets similaires,
connexes ou complémentaires.

SIEGE SOCIAL : Le siège so-
cial est fixé à 265 Bd Zerktouni
9ème Etage N°92
Casablanca
CAPITAL SOCIAL : L'associé
unique effectue l'apport en
numéraire, à savoir :

- Monsieur Saad BENZA-
KOUR 10.000,00 DHS
Soit au total la somme de Dix
Mille dirhams 10.000,00
DHS

DURÉE : 99 années à compter
du jour de l'immatriculation
au Registre du commerce.
ANNÉE SOCIALE : du 1 jan-
vier au 31 décembre de
chaque année.

GERANCE: Monsieur Saad
BENZAKOUR
BENEFICIAIRES : Les produits
nets de la société constatés
par l'inventaire annuel après
prélèvements légaux et statu-
taires sont attribués aux associés.

DEPOT ET IMMATRICU-
LATION AU RC : Le dépôt a
été effectué auprès du Greffe
du Tribunal de Commerce de
Casablanca le 29/06/2022
sous le n°829542.

POUR EXTRAIT ET MENTION
Le gérant

N° 5257/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DU TRANSPORT ET DE
LA LOGISTIQUE

Direction des Systèmes
d'Information
APPEL D'OFFRES
OUVERT
SUR OFFRES DE PRIX
N° 05/DSI/2023

Le Mardi 29 AOUT 2023 à
10h30, il sera procédé, dans
la salle de réunion de la Di-
rection des Systèmes d'In-
formation du Ministère du
Transport et de la Logis-
tique Avenue Maa Al Ayn-
ayne-Rabat-Agdal, à l'ouverture
des plus relatifs à l'appel d'offres
sur offres de prix pour objet :

ACQUISITION ET INSTAL-
LATION DE MATÉRIEL DE
RE FONTE ET DE MISE A
NIVEAU DU RESEAU IN-
FORMATIQUE LOCAL DU
MINISTÈRE DU TRANSPORT
ET DE LA LOGISTIQUE

Le dossier d'appel d'offres
peut être retiré du bureau
du secrétariat de la Direc-
tion des Systèmes d'Infor-
mation du Ministère du
Transport et de la Logis-
tique Avenue Maa Al Ayn-
ayne-Rabat-Agdal, il peut
également être téléchargé à
partir du portail des mar-
chés publics : www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire
est fixé à : (Dix mille
Dirhams) 10 000,00 Di-
rhams

L'estimation des coûts des
prestations établies par le
maître d'ouvrage est fixée à
la somme de : Quatre cent
trente-deux mille Dirhams
Toutes Taxes Comprises
(432 000 DH TTC) ;

Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des do-
ssiers des concurrents doi-
vent être conformes aux
dispositions des articles 27,
29, 31, et 148 du décret n° 2-
12-349 relatif aux marchés
publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit envoyer leurs plis, par
courrier recommandé avec
accusé de réception, au bu-
reau du secrétariat de la Di-
rection des Systèmes d'Infor-
mation du Ministère du
Transport et de la Logis-
tique, Avenue Maa Al Ayn-
ayne-Rabat-Agdal

- Soit déposer contre récé-
pissé leurs plis au bureau
du secrétariat de la Direc-
tion des Systèmes d'Infor-
mation du Ministère du
Transport et de la Logis-
tique Avenue Maa Al Ayn-
ayne-Rabat-Agdal.

- Soit les remettre au prési-
dent de la commission
d'appel d'offres au début
de la séance et avant l'ou-
verture des plis.

Conformément aux disposi-
tions de l'Arrêté de la mi-
nistre de l'Économie et des
finances n° 1982-21 du 14
décembre 2021 publié au
bulletin officiel du
30/06/2022, les concurrents
doivent déposer obligatoi-
rement leurs plis électroni-
quement au portail des
marchés publics :
www.marchespublics.gov.ma.

Les prospectus prévus par
l'article 16 du règlement de
la consultation exigés par le
dossier d'appel d'offres doi-
vent être déposés auprès du
bureau du secrétariat de la
Direction des Systèmes
d'Information, au plus tard
le 28 août 2023 à 12 heures.

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 5 du règlement
de la consultation.

N° 5258/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DU TRANSPORT ET DE
LA LOGISTIQUE

Direction des Systèmes
d'Information
APPEL D'OFFRES
OUVERT
SUR OFFRES DE PRIX
N° 06/DSI/2023

Le jeudi 10 aout 2023 à
10h30, il sera procédé, dans
la salle de réunion de la Di-
rection des Systèmes d'In-
formation du Ministère du
Transport et de la Logis-
tique Avenue Maa Al Ayn-
ayne-Rabat-Agdal, à l'ouverture
des plus relatifs à l'appel d'offres
sur offres de prix pour objet :

Mise en place du nouveau
portail internet du Minis-
tère du Transport et de la
Logistique

Le dossier d'appel d'offres
peut être retiré du bureau
du secrétariat de la Direc-
tion des Systèmes d'Infor-
mation du Ministère du
Transport et de la Logis-
tique Avenue Maa Al Ayn-
ayne-Rabat-Agdal, il peut
également être téléchargé à
partir du portail des mar-
chés publics : www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire
est fixé à : (Dix mille
Dirhams) 10 000,00 Di-
rhams

L'estimation des coûts des
prestations établies par le
maître d'ouvrage est fixée à
la somme de : Quatre mil-
lion neuf cent soixante
douze mille quatre cent
vingt huit dirhams trente
Centimes toutes taxes com-
prises (4 972 428,30 Dh
TTC).

Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des do-
ssiers des concurrents doi-
vent être conformes aux
dispositions des articles 27,
28, 29, 34, 148 et 149 et du
Décret n° 2-12-349 du 08
Joumada 1434 (20 Mars
2013) relatifs aux marchés
publics.

Les concurrents sont obli-
gés de déposer leur offres
par voie électronique selon
les prescriptions de l'arrêté
du Ministère de l'Économie
et des Finances n° 1982-21
du 14/12/2021 relatif à la
dématisation des procé-
dures de passation des
marchés publics et des ga-
ranties pécuniaires.

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 9 du Règlement
de la Consultation.

N° 5260/PA

de la séance et avant l'ou-
verture des plis.

- Conformément aux disposi-
tions de l'Arrêté du Minis-
tre de l'Économie et des
Finances n° 1982-21 , les
concurrents peuvent, trans-
mettre leurs dossiers par
voie électronique via le por-
tail des marchés publics.
www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 9 du règlement
de la consultation.

N° 5259/PA

Royaume du Maroc
Ministère de la Santé et de
la Protection sociale
Direction Régionale
de la Santé

Ladyourne -Sakia El Hamra
Avis d' Appel d' Offres
Ouvert N°
03/2023/DRSLSH
(S E A N C E
P U B L I Q U E)

Le 13 Septembre 2023 à
12h00mn, il sera procédé
dans la salle des réunions à
la Direction Régionale de la
santé et de la protection so-
ciale de la région Ladyourne
-Sakia El Hamra, sis route
Es-Smara - Hôpital Hassan
II des Spécialités Ladyourne,
à l'ouverture des plus relatifs
à l'appel d'offres sur of-
fres de prix concernant
l'externalisation des presta-
tions liées à la saisie des
données au niveau du sys-
tème d'information pour les
différents établissements de
santé de la région Ladyourne
sakia hamra, en lot unique
(Centres de santé et Hôpi-
taux de la région).

Le dossier d'appel d'offres
peut être retiré auprès du
bureau des marchés publics
à la Direction Régionale de
la santé et de la protection
sociale à la région
Ladyourne Sakia El Hamra,
sis Route Es-Smara - Hôpi-
tal Hassan II des Spécialités
Ladyourne. Il peut égale-
ment être téléchargé à partir
du Portail Marocain des
Marchés Publics :
www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire
est fixé à Cent mille di-
rhams (100 000,00Dh).

L'estimation du coût des
prestations établies par le
maître d'ouvrage est fixée à
la somme de : Quatre mil-
lion neuf cent soixante
douze mille quatre cent
vingt huit dirhams trente
Centimes (4 972 428,30 Dh
TTC).

Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des do-
ssiers des concurrents doi-
vent être conformes aux
dispositions des articles 27,
28, 29, 34, 148 et 149 et du
Décret n° 2-12-349 du 08
Joumada 1434 (20 Mars
2013) relatifs aux marchés
publics.

Les concurrents sont obli-
gés de déposer leur offres
par voie électronique selon
les prescriptions de l'arrêté
du Ministère de l'Économie
et des Finances n° 1982-21
du 14/12/2021 relatif à la
dématisation des procé-
dures de passation des
marchés publics et des ga-
ranties pécuniaires.

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 9 du Règlement
de la Consultation.

N° 5260/PA

Malgré la suspension de l'impression,
les journalistes sont toujours sur le terrain et l'accès
est gratuit à la presse citoyenne

La presse nationale aux premiers rangs sur tous les fronts

Sur le web ou en kiosques

Votre soutien, Notre avenir

La presse professionnelle,
antivirus contre l'infox

Commission de l'entreprise de presse et de la mise à niveau du secteur



Portrait



Arman Soldin

Né en Bosnie, mort en Ukraine Immuable sourire malgré la guerre

Arman Soldin était un enfant de la guerre. Elle l'a marqué de son sceau quand il fuyait Sarajevo dans les bras de sa mère. Elle l'a fauché dans l'Est ukrainien. Entre les deus, ce journaliste a dévoré la vie en souriant.

Le 14 juillet, jour de la fête nationale, il est décoré à titre posthume de la plus haute distinction française, la Légion d'honneur, au grade de chevalier.

Loué par tous pour son humanisme, son courage et son professionnalisme, le journaliste français de 32 ans avait achevé quelques jours plus tôt ses derniers sujets, où il racontait tant la violence des combats que l'extrême vulnérabilité des sans-voix.

A Siversk, il avait suivi l'un des milliers de héros ordinaires engendrés par la guerre: Oleksandre, ancien soudeur, qui chevauche son scooter pétaradant pour livrer du pain aux personnes âgées de cette petite ville proche du front Est ukrainien.

Près de Bakhmout, il avait passé une partie de la nuit avec des soldats ukrainiens blessés recevant de premiers soins. Le 1er mai, il tweetait ses moments de "terreur à l'état pur", alors qu'une salve de roquettes russes s'était écrasée à quelques dizaines de mètres de l'équipe de l'Agence France Presse.

Panique, destructions, morts. Des qualificatifs autrefois associés à la Bosnie, son pays d'origine, qu'il fuit dans les bras de sa mère, à l'âge d'un an.

Le 25 avril 1992, les caméras de la télévision publique française captent son arrivée à l'aéroport parisien d'Orly, bouclettes blondes sur un petit pull noir, sa maman à ses côtés.

Une centaine de mères bosniennes et leurs enfants viennent d'atterrir dans un vol militaire affrété par le ministre français de la Santé et de l'Action humanitaire d'alors, Bernard Kouchner. "Des obus avaient fracassé les escaliers de notre maison de Sarajevo. J'avais pu monter dans l'avion. Kouchner était assis près de moi. On avait passé le vol par terre. Arman dans mes bras", raconte Oksana Soldin, 59 ans aujourd'hui, qui vit à Rennes. Après six ans en France, la famille retourne en Bosnie, enfin en paix après une sanglante guerre interethnique qui a tué plus de 100.000 personnes.

"Sarajevo était dévastée. Arman nous posait tout le temps des questions. Nous avions le même âge mais il était plus vieux dans sa tête", se souvient Aldin Suljevic, son ami "pour la vie" depuis "le 2 septembre 1998" précisément, jour où les deux compères se sont retrouvés assis côte à côte à l'école primaire.

Ils n'ont jamais perdu le contact, malgré un nouveau départ en France d'Arman, en 2002, après la séparation de ses parents. Oksana et ses trois enfants, Arman, Sven le benjamin, et Ena l'aînée retrouvent la Bretagne.

"On a eu cette épreuve du déracinement. On s'est retrouvé tout en bas de l'échelle, en tant que réfugiés. C'est ce qui fait que notre famille est très proche, qu'on se parle tous les jours", explique Sven, 26 ans, qui voyait en Arman "une idole" "invincible", "la personne la plus importante de (sa) vie".

Chaque été, le trio retourne au pays voir le père Sulejman Soldin, un journaliste reconnu. "Arman était Français mais la Bosnie était dans son cœur", estime Aldin Suljevic, pour qui le conflit bosnien, qu'il n'a pas vécu mais auquel

il était si sensible, a "joué" dans sa volonté de couvrir celui en Ukraine.

A 11 ans, Arman joue à écrire des flashs d'actualité dans sa chambre rennaise. A 16 ans, il compile trois minutes d'images insoutenables, accompagnées du très triste adagio d'Albinoni, qu'il poste sur sa chaîne Youtube. Il intitule le tout "Sarajevo in war" (Sarajevo en guerre).

"Arman avait un œil de journaliste qui a fait l'autopsie de la Bosnie. S'il n'a pas forcément fait de lien avec l'Ukraine, il a choisi de s'y rendre parce qu'il voulait se rendre utile, il voulait chercher la vérité", poursuit Oksana, "un prénom venant d'Ukraine", glisse cette professeure de philosophie et sociologie.

Adolescent, Arman, très bon élève, est aussi passionné de foot. Il intègre les équipes de jeunes du Stade rennais, un club de Ligue 1 française, entre 2006 et 2008. Mais des blessures récurrentes à un genou l'empêchent d'aller plus loin. "Le foot, c'est une partie importante de sa vie, dit Sven. Il était extrêmement fort, extrêmement talentueux. Il avait un truc en plus."

Après des études universitaires à Londres, Lyon et Sarajevo, ce francophone, anglophone et italoophone fait ses premiers pas en 2015 au bureau de l'AFP de Rome, où il s'impose comme "le stagiaire de rêve", se souvient Sonia Logre, qui l'a formé. "Il avait l'envie de tout faire, de tout voir, de tout connaître, une envie d'apprendre humblement, une volonté de découvrir l'Italie, avec une profonde joie de vivre", loue cette vidéo-reporter.

Ancien correspondant sportif de l'AFP à Rome, Emmanuel Barranguet raconte un collègue "rayonnant tout le temps". "Même quand

il jouait au foot, il souriait. Il m'a dribblé un nombre incalculable de fois, toujours avec le sourire."

La même année, il est embauché par l'AFP à Londres, où il croque la vie, "fait beaucoup la fête, du vendredi soir au dimanche", s'entoure d'un cercle d'amis très proches, couvre le Brexit... mais se frustre de "ne pas être suffisamment sur le terrain", se rappelle son ex-petite amie Diane Dupré.

En 2019, il devient, en parallèle, correspondant sportif au Royaume-Uni pour Canal+, où "sa légèreté", son "charme fou", font que "tout le monde l'adorait, professionnellement et humainement", commente David Barouh, le directeur adjoint de la rédaction des sports de la chaîne. "Il faisait l'unanimité", affirme-t-il. A chaque retour d'Ukraine, s'il repasse par Londres, Arman retrouve, dans un grand écart presque inconcevable pour l'œil extérieur, le luxe de la Premier League pour la chaîne cryptée, quelques jours après avoir quitté les bombes. "C'était peut-être sa respiration", juge M. Barouh, lui qui avait abandonné du jour au lendemain son confort londonien quelques jours avant l'invasion ukrainienne.

Arman se porte ainsi volontaire pour faire partie des premiers envoyés spéciaux de l'Agence, comme il l'avait été pour couvrir les premiers mois du Covid-19 en Italie, alors que la pandémie y faisait une hécatombe.

Dimitar Dilkoff, photographe de l'AFP, "rencontre Arman le 24 février 2022", le jour où démarre la guerre. "Nous sommes entrés ensemble en Ukraine", se souvient ce Bulgare, qui souligne son côté "solaire" et "sa volonté d'être le premier" sur le terrain.



Ravir Dame Coupe pour finir en beauté une saison éprouvante

Le Raja avide de renouer avec le succès et la RSB désireuse de défendre son titre

Le Complexe sportif Prince Moulay Abdellah de Rabat abritera ce samedi la finale de la Coupe du Trône de football au titre de la saison sportive 2021-2022. Les protagonistes de l'ultime acte sont le Raja de Casablanca et la Renaissance de Berkane. Une confrontation qui s'annonce sous de bons auspices entre deux clubs qui aspirent à sauver leur saison après avoir terminé le championnat loin du podium. En tout cas, le vainqueur du trophée aura tout à gagner du fait qu'il assurera sa participation à la prochaine édition de la Coupe de la Confédération comme deuxième représentant du football national aux côtés du FUS. Sur le papier, la finale de la Coupe du Trône est à placer sous le signe de l'équilibre entre des Verts décidés à terminer l'année sur une bonne note et des Oranges, tenants du titre, pas prêts à lâcher du lest.

Pour rappel, avant d'accéder à la finale, le Raja avait éliminé au fil des tours le Youssoufia de Berrechid, le Hassania d'Agadir, le Chabab de Mohammédia et le Wydad de Casablanca. Quant à la RSB, elle avait disposé des équipes de l'Itrihad de Khémisset, de l'Olympique de Khouribga, du Chabab Houara et du FUS de Rabat.

T.R

Tirage au sort des éliminatoires du Mondial-2026

Le Maroc hérite d'un groupe abordable

Le Maroc a hérité d'un groupe (E) abordable, où le principal adversaire, pour une qualification directe en Coupe du monde (USA-Canada-Mexique 2026), sera la Zambie, ancienne championne d'Afrique 2012, avec Hervé Renard.

Outre les "Chipolopolos", les Lions de l'Atlas figurent aux côtés de l'Erythrée, du Niger, de la Tanzanie et du Congo, selon le tirage au sort effectué, jeudi à Abidjan, en marge de la 45^{ème} Assemblée générale de la Confédération africaine de football (CAF).

La sélection nationale, demi-finaliste de la dernière Coupe du monde (Qatar 2022), semble, d'emblée, bien placée pour se qualifier à un 7^{ème} Mondial.

Le tirage au sort a, également, donné lieu à de très belles affiches, notamment dans le groupe où figurent le Gabon, la Côte d'Ivoire et la surprenante Gambie. Le Mali a été malchanceux puisqu'il tombe sur la meilleure équipe du chapeau 2, le Ghana.

Le Sénégal semble, aussi, avoir un groupe très relevé, sans doute le plus homogène, avec la RDC, la

Mauritanie ou encore le Togo. La cérémonie du tirage au sort a été marquée par une vidéo esthétiquement représentative des plus belles images des sélections africaines en Coupe du monde, notamment les scènes d'euphorie offertes par les Lions de l'Atlas à tout un continent, en atteignant les demi-finales du Mondial qatari. A tour de rôle, les légendes présentes pour dévoiler les neuf groupes des éliminatoires se sont fièrement rappelées de cette épopée marocaine, tout en affirmant que cet exploit a permis à la Mama Africa de rêver et de croire en la capacité d'une sélection du continent à remporter le Graal.

Effectué par l'Ivoirien Emmanuel Eboué, le Ghanéen Asamoah Gyan, le Nigérian Jay-Jay Okocha, le Togolais Emmanuel Adebayor, l'Égyptien Wael Jomaa et le Camerounais Alexandre Song, le tirage au sort a dévoilé les groupes suivants:

- Groupe A : Egypte, Burkina Faso, Guinée-Bissau, Sierra Leone, Éthiopie, Djibouti.
- Groupe B : Sénégal, RD Congo, Mauritanie, Togo, Soudan, Soudan du Sud.



- Groupe C : Nigeria, Afrique du Sud, Bénin, Zimbabwe, Rwanda, Lesotho.
- Groupe D : Cameroun, Cap-Vert, Angola, Libye, Eswatini, Maurice.
- Groupe E : Maroc, Zambie, Congo, Tanzanie, Niger, Érythrée.
- Groupe F : Côte d'Ivoire, Gabon, Kenya, Gambie, Burundi, Seychelles.
- Groupe G : Algérie, Guinée, Ouganda, Mozambique, Botswana, Somalie.

- Groupe H : Tunisie, Guinée-Équatoriale, Namibie, Malawi, Libéria, São Tomé-et-Príncipe.
- Groupe I : Mali, Ghana, Madagascar, République Centrafricaine, Comores et Tchad.

La prochaine édition du Mondial verra la participation, pour la première fois, de 48 équipes au lieu de 32. L'Afrique aura droit à neuf représentants qualifiés directement.

Les vainqueurs de chaque groupe seront automatiquement

qualifiés pour la Coupe du monde de la FIFA 2026.

Les quatre meilleurs deuxièmes des poules joueront dans un tournoi de barrage de la CAF. Le vainqueur de ce tournoi participera à un deuxième et dernier barrage de la FIFA auquel prendront part cinq autres équipes. Les deux premiers se qualifieront pour la Coupe du monde.

Les matchs des éliminatoires démarreront au mois de novembre 2023.

Augmentation significative des revenus commerciaux de la CAF



Les revenus commerciaux de la Confédération africaine de football ont atteint 125,2 millions de dollars US, enregistrant une augmentation de 17% par rapport à l'année précédente, indique l'Instance continentale sur son site électronique.

L'annonce a été faite, jeudi lors de la 45^{ème} Assemblée générale ordinaire de la CAF ("AGO") à Abidjan, en Côte d'Ivoire, ajoute la même source, précisant que la hausse significative de 21,6 millions de dollars de la croissance des revenus par rapport à l'année financière précédente a été largement motivée par une augmentation des droits TV et de sponsoring de la CAF.

"La CAF a dû prendre des décisions difficiles concernant le différend de longue date avec certains de nos partenaires en réglant les questions à l'amiable. D'autres dispositions des normes comptables recommandées par les auditeurs de la CAF ont été entièrement prises en compte dans les finances", explique-t-elle.

Au cours de l'année considérée, la CAF a enregistré une amélioration de la perte totale globale de 15,7 millions de dollars par rapport à la situation de l'année précédente.

Par ailleurs, la CAF a prévu une nouvelle augmentation des revenus pour cet exercice financier - sur la base de la prochaine Coupe d'Afrique des nations CAF TotalEnergies Côte d'Ivoire 2023, fait savoir la même source, notant que le coup d'envoi de ce tournoi phare est prévu en janvier 2024 et devrait considérablement renflouer les caisses de la CAF.

Les compétitions interclubs (TotalEnergies CAF Champions League et TotalEnergies CAF Confederation Cup), la Super Coupe de la CAF, la CAF Women's Champions League, la Coupe d'Afrique des nations de Futsal et le Programme scolaire africain devraient être lancés au cours de l'exercice 2023/2024 avec un budget prévisionnel de 110 millions de dollars, consacré à l'organisation et à la dotation financière de

ces compétitions de premier plan, selon la CAF.

L'augmentation des ressources financières pour l'organisation des compétitions de la CAF vise à accroître la popularité mondiale et la stature des tournois de premier plan de la CAF.

Les dépenses de développement ont augmenté de 19,3 millions de dollars à près de 24 millions de dollars, en raison d'une augmentation de la subvention versée aux associations membres et aux unions zonales pour le développement du football sur le continent, souligne-t-elle.

L'investissement de la CAF dans le développement du football devrait se poursuivre en mettant l'accent sur les compétitions féminines et de jeunes, le développement des capacités des arbitres, l'investissement dans les arbitres assistants vidéo (VAR) au niveau zonal et le renforcement de la gouvernance et des contrôles autour du financement des associations membres et des zones.



Gianni Infantino salue la performance des Lions de l'Atlas au Mondial 2022

Le président de la Fédération internationale de football (Fifa), Gianni Infantino, a salué, jeudi à Abidjan, la performance des Lions de l'Atlas à la Coupe du monde (Qatar 2022) au cours de laquelle l'équipe nationale du Maroc a atteint les demi-finales.

Le président de la Fifa a fait l'éloge des Lions de l'Atlas lors de la 45^{ème} Assemblée générale ordinaire de la Confédération africaine de football (CAF) tenue jeudi à Abidjan, en présence notamment de Patrice Motsepe, président de la CAF, du Premier ministre ivoirien, Patrick Achi Jérôme et de présidents des Fédérations africaines, dont Fouzi Lekjaa, président de la Fédération Royale marocaine de football (FRMF).

Gianni Infantino a salué, à cette occasion, les légendes et les champions d'Afrique pour la magnifique page du football qu'ils offrent au continent et au monde. «Notre rôle est de mettre à votre disposition des infrastructures pour pouvoir briller dans les compétitions», a-t-il ajouté.

«Le football africain fleurit, et je le dis avec un grand sourire. J'en suis ravi parce qu'ensemble nous avons beaucoup œuvré pour que cela soit une réalité», a déclaré Infantino, tout en assurant que «le meilleur reste à venir».

Le président de la Fifa se réjouit de voir le nombre de pays africains participant à la Coupe du Monde pas-

ser pratiquement au double à partir de la prochaine édition en 2026.

«Pour la première fois dans l'histoire, 9, voire 10 pays africains vont participer à la coupe du monde. Ce qui est très significatif. Avant que je ne sois élu président, la Fifa investissait dans le football africain sur un cycle de 4 ans à hauteur de 70 millions de dollars. Aujourd'hui, c'est plus d'un demi-milliard que nous investissons», a dit Infantino ajoutant: «Nous devons investir dans le football des clubs comme nous le faisons avec les équipes nationales».

Pour lui, l'objectif à terme est de rendre le football africain encore plus fort et compétitif et ce à travers un programme de développement des talents pour lequel plus de 200 pays ont déjà postulé.

«Nous devons nous assurer que les clubs de football africains et les équipes nationales africaines soient les meilleurs. Le talent, ce n'est pas un problème en Afrique. Nous en avons tellement partout sur le continent. Nous allons nous assurer que chaque talent dans chaque pays dans le monde soit détecté et soit porté, aidé», a affirmé Gianni Infantino.

Pour sa part, le président de la CAF, Patrice Motsepe, a souligné que «la qualification du Maroc aux demi-finales de la Coupe du monde de la Fifa, Qatar 2022 est le premier exploit de ce type réalisé par une nation africaine». Elle démontre une forte



amélioration de la compétitivité du football africain au niveau mondial et nous permet de croire que notre objectif, à savoir qu'une nation africaine remporte le Mondial, est à portée de main», note-t-il.

Le président de la CAF s'est dit aussi fier des résultats historiques obtenus par le Maroc, ainsi que des performances du Sénégal, du Cameroun, de la Tunisie et du Ghana, lors du Mondial qatari.

Par ailleurs, M. Motsepe a mis en relief le succès de la CAN (U23), organisée au Maroc et remportée par les Lionceaux de l'Atlas face à l'Egypte 2-1.

Il a, également, mis en exergue qu'un "public record d'environ 46.000 personnes a assisté à la finale de la Coupe d'Afrique des nations féminine TotalEnergies ("CAN féminine") Maroc 2022 à Rabat, saluant la qualification du Nigeria, de la Zambie, du Maroc et de l'Afrique du Sud à la Coupe du monde féminine de la Fifa (Australie et Nouvelle-Zélande 2023).

"Nous croyons fermement que le succès et la croissance du football sur le continent africain dépendent du succès et de la croissance du ballon rond dans chaque pays de nos Associations membres", a-t-il relevé.

S'exprimant lors de la cérémonie d'ouverture, le président de la Fédération ivoirienne de football (FIF), Yacine Idriss Diallo, s'est félicité de la tenue sur le sol ivoirien de cette Assemblée générale ordinaire de la CAF.

Le Premier ministre ivoirien, Patrick Achi, a, de son côté, salué «le succès magistral de la Coupe du monde au Qatar» et la touche «excellente» de Gianni Infantino dans le football mondial. Patrick Achi a ensuite assuré que la Côte d'Ivoire, pays hôte de la CAN 2023, va «organiser l'une des plus belles Coupes d'Afrique des nations de football» et le pays tiendra ses promesses.

Patrice Motsepe : La qualification du Maroc en demi-finale du Mondial témoigne de la forte amélioration du football africain

La qualification du Maroc aux demi-finales de la Coupe du monde (Qatar 2022) témoigne de la forte amélioration de la compétitivité du football africain au niveau mondial, a affirmé le président de la Confédération africaine de football (CAF), Patrice Motsepe. «La qualification du Maroc aux demi-finales de la Coupe du monde de la Fifa, Qatar 2022, est le premier exploit de ce type réalisé par une nation africaine. Elle démontre une forte

amélioration de la compétitivité du football africain au niveau mondial et nous permet de croire que notre objectif, à savoir qu'une nation africaine remporte le Mondial, est à portée de main», a souligné Patrice Motsepe, jeudi à Abidjan, où se tiennent les travaux de la 45^{ème} Assemblée générale ordinaire de la CAF.

M. Motsepe, qui s'exprimait devant Gianni Infantino, patron de la Fifa, les présidents des Fédérations africaines

dont Fouzi Lekjaa, président de la Fédération Royale marocaine de football (FRMF), s'est dit fier des résultats historiques obtenus par le Maroc, ainsi que des performances du Sénégal, du Cameroun, de la Tunisie et du Ghana, lors du Mondial qatari.

Par ailleurs, le président de la CAF a mis en relief le succès de la CAN U23, organisée au Maroc et remportée par les Lionceaux de l'Atlas face à l'Egypte (2-1). Il a, également, mis en exergue, qu'un "public record d'environ 46.000 personnes a assisté à la finale de la Coupe d'Afrique des nations féminine TotalEnergies ("CAN féminine") Maroc 2022 à Rabat, saluant la qualification du Nigeria, de la Zambie, du Maroc et de l'Afrique du Sud à la Coupe du monde féminine de la Fifa (Australie et Nouvelle-Zélande 2023).

"Nous croyons fermement que le succès et la croissance du football sur le continent africain dépendent du succès et de la croissance du ballon rond dans chaque pays de nos Associations membres", a-t-il relevé. Pour cela, explique-t-il, la création de partenariats avec des sponsors, des investisseurs et des gouvernements reste essentiel pour le dévelop-

pelement de la compétitivité et la croissance du football dans chaque pays africain.

Le patron de la CAF a fait savoir que l'instance faîtière du ballon rond africain reçoit, désormais et de plus en plus, des retours positifs et encourageants témoignant qu'elle est à présent respectée et perçue comme une Confédération qui met en œuvre et adhère aux meilleures pratiques mondiales en matière de gouvernance et d'audit.

"Ces deux dernières années, les +prize money+ de la majorité des compéti-

tions de la CAF ont été revus à la hausse", a-t-il noté, précisant que cela a contribué à l'amélioration de la qualité et de la compétitivité des compétitions de la CAF.

"Je suis convaincu que les changements et les réformes que nous avons introduits au sein de la CAF et du football africain rendront ce dernier dans les pays de nos Associations membres et sur le continent africain plus compétitif et autonome au niveau mondial", a-t-il lancé.

"En effet, l'avenir du football africain est prometteur", a conclu Patrice Motsepe.



Le Libyen Al-Shalmani élu membre du CE de la CAF-zone UNAF

Le président de la Fédération libyenne de football (FLF), Abdelhakim Al-Shalmani, a été élu, jeudi à Abidjan en Côte d'Ivoire, membre du Comité exécutif de la Confédération africaine de football (CAF) pour la zone Afrique du Nord (UNAF).

Il a obtenu 38 voix contre 15 pour son rival algérien.

Cette élection a eu lieu à l'occasion de la 45^{ème} Assemblée générale ordinaire de la CAF, qui se tient à Abidjan, en présence des représentants des pays membres dont le Maroc.